

JUIN 2018



**IMAGE DE SYNTHÈSE DU PROJET
DE RÉHABILITATION
DES ATELIERS DE ROTATION**

(non contractuel)

LE DOSSIER :

RÉHABILITATION
des Ateliers de rotation

VIE CULTURELLE

ESPACE SENGHOR
Spectacle "D'ici, d'ailleurs"

VIE MUNICIPALE

BUDGET
2018

SOMMAIRE

AGENDA



Edito.....	3
Le "Tout en images".....	4
Actions municipales.....	6
Culture et animations.....	15
Dossier.....	17
Jeunesse.....	21
Vie associative.....	25
Etat-civil - vie quotidienne.....	32
Formalités administratives.....	33
Caen la mer.....	34
Point de vue.....	35



Suivez la mairie de Verson sur Twitter
@VilleVerson

Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

JUIN

► **30** - de 10 h à 16 h, fête des écoles, spectacles et kermesse
salle des Trois Ormes, stade Jules Rimet

JUILLET

► **7** - à 10 h 30, séance Bébés lecteurs à l@ bibliothèque de Verson

► **18** - à 16 h 30 : spectacle en plein air " D'ici, d'ailleurs " sur la place Senghor

AOÛT

► **17** - à 10 h, Escapade nature la Vallée de l'Odon, " des petites bêtes en vois-tu ? En voilà... " sortie famille, RDV à Eterville parking du lieu-dit le Rocreuil. Infos et résa. : 02 31 30 43 27

► **27** - à 17 h, Escapade nature la Vallée de l'Odon, " Quelques plantes comestibles à portée de l'Odon ", RDV à Eterville parking du lieu-dit le Rocreuil. Infos et résa. : 02 31 30 43 27

SEPTEMBRE

► **3** - rentrée des classes

► **5** - atelier couverture des livres scolaires avec l'ESAT à l@ bibliothèque

► **9** - de 9 h 30 à 12 h 30, Forum des associations à l'Espace Senghor

► **29** - à 20 h, "Allons-y ensemble" spectacle Ex-Anima. Infos et résa. : à l@ bibliothèque

OCTOBRE

► **19** - de 10 h à 12 h : réunion d'information sur les accidents domestiques par le CCAS et l'ASEPT

NOVEMBRE

► **15 et 16** - de 9 h à 12 h : ateliers accidents domestiques par le CCAS et l'ASEPT



L'agenda actualisé est disponible sur le site de Verson :
www.ville-verson.fr

Faites nous connaître votre actualité, nous diffuserons l'information sur nos supports.



Directeur de la publication : Michel Marie
Adjointe au maire chargée de la publication : Marie-Hélène Brioul
Chargée de communication : Sandrine Haize-Duval
Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correcteurs.
Courriel : mairie@ville-verson.fr
Site internet : www.ville-verson.fr - twitter : @villeverson
Crédit photos : mairie de Verson (sauf mention contraire)
J. Letourneur, B. Geffroy, ACAU
Imprimerie Caen Repro : 02 31 95 27 66





ÉDITO



L'activité municipale du printemps a été principalement consacrée aux affaires financières communales, c'est-à-dire à l'élaboration du compte administratif, aux résultats de l'année 2017 et à la préparation des budgets de l'année 2018. Vous trouverez les détails en pages intérieures de ce nouveau numéro de "Reflets".

Permettez-moi de revenir sur cet exercice en vous précisant que - comme les années précédentes - la volonté municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement, pour autofinancer nos investissements, a guidé le projet.

Toutefois, l'exercice a ses limites car la baisse des dotations (594 000 € perçus en 2013, 390 000 € perçus en 2017) impacte évidemment nos marges de manœuvre. Et puis, l'exercice révèle bien des paradoxes : si chacun est unanime en théorie sur la nécessaire baisse de la dépense publique, il en est tout autrement dans la pratique lorsque les attentes des concitoyens ne sont pas satisfaites.

Pour le budget 2018, j'ai proposé à mes collègues de poursuivre la réorganisation engagée de nos "services aux habitants" avec, en particulier, une réponse à la demande de proximité de l'action sociale et solidaire. Je me félicite d'avoir un conseil municipal qui, après réflexion, propositions et débats, a voté les budgets à l'unanimité.

Unanimité aussi concernant le projet de reconversion et de réhabilitation des "Ateliers de rotation".

Enfin une solution pour valoriser ce patrimoine industriel et l'entrée sud de la commune !

Considérés comme une friche industrielle, les "Ateliers" étaient primitivement au 18^{ème} siècle un moulin à blé, puis un moulin à huile, enfin une fabrique de meubles et de balais. La commune, devenue propriétaire en 1983, a proposé pendant quelques années les lieux à des entreprises et des associations.

Cette réhabilitation est l'opération financière la plus importante du mandat. Il nous fallait convaincre des partenaires. Aujourd'hui, l'Etablissement Public Foncier Normand et le Conseil Régional soutiennent le projet. Avec l'aide attendue du Conseil Départemental, ce soutien de nos partenaires devrait couvrir 1/3 des dépenses. La commune autofinance pour un autre 1/3 et devra emprunter pour le dernier 1/3.

Avec ce nouvel équipement, conçu en concertation avec les associations, Verson réaffirme son ambition de donner à chacun un lieu d'accueil et de dialogue pour la ville de demain, tout en respectant une gestion optimisée de son patrimoine et des finances publiques.

Nous aurons l'occasion d'en reparler à la rentrée lors d'une visite du site.

En attendant, je vous souhaite des vacances agréables et ensoleillées.

Votre Maire, Michel Marie

LE TOUT EN IMAGES

CÉRÉMONIE DES VŒUX



REPAS DES AÎNÉS



Le 28 janvier 2018, toute l'assemblée a salué Mme Liot pour son centième anniversaire.



MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Marie-Alice Allenbach occupe le poste de chargée de mission du CCAS. Elle remplace Anastasia Mary désormais à temps complet au service urbanisme.



Benjamin Treuillet remplace Amélie Montero au poste de référent numérique au sein de l@bibliothèque. Il mettra notamment en place des ateliers informatiques et numériques à destination du public.

FÊTE DE LA SAINT GERMAIN

Nouveauté cette année, la fête des Versonnais a débuté dès le vendredi soir avec le concert de l'orchestre d'harmonie de Caen, "La Fraternelle".



ANIMATION MARCHÉ

Le 3 mai dernier, Valentin le clown a animé le marché avec son orgue de barbarie et ses sculptures sur ballons pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



LA NUIT DE LA LECTURE



L'équipe de la bibliothèque, accompagné de Yann Clanche, s'est prise au jeu de la lecture en public, un succès !



SOUVENIR D'UNE VEILLE DE PRINTEMPS...

La mairie sous la neige le 19 mars 2018.



ACTION SOCIALE - CCAS

Marie-Catherine Lis - conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Verson favorise la solidarité dans la commune ; le CCAS propose toute l'année, à l'ensemble de ses habitants, des actions variées, en plus d'aider les familles en difficulté.

Votre santé nous intéresse :



• En février dernier, un nouvel **Atelier "bien manger et bouger"** animé par l'association "Tous en forme" a réuni de nombreux participants autour de la question de l'équilibre alimentaire et de la bonne forme physique.

• **Les 19 octobre et les 15 et 16 novembre 2018**, l'ASEPT (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires Bas-Normands) se penchera sur **les accidents domestiques** ; atelier plus particulièrement destiné aux parents et grands-parents, mais aussi aux assistants maternels. Il a pour objectifs de vous permettre d'anticiper ces risques et de les réduire. Réservez d'ores et déjà les dates dans vos agendas !



• **La santé en direction des seniors : le plan canicule** ; l'été approche et avec lui les risques de fortes chaleurs. Pour faire face au mieux aux épisodes caniculaires, le CCAS ouvre un registre nominatif permettant une intervention auprès des personnes vulnérables (âgées, handicapées, isolées...). Pour mettre en place cette action, le CCAS va adresser aux plus de 65 ans un courrier courant juin en vue des inscriptions ; n'hésitez pas à répondre mais aussi à être vigilant en signalant au CCAS toute personne en difficulté face à des températures extrêmes. La solidarité est l'affaire de tous.

• Envie de sport ou d'activité culturelle ?



Devant le succès rencontré dès la première année du Visa sport culture, le CCAS renouvelle cette offre d'aide financière pour l'année 2018-2019 pour les jeunes de 5 à 15 ans. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS avant d'inscrire vos enfants auprès des associations versennaises, vous pourrez peut-être bénéficier d'un soutien (en fonction du quotient familial).



• Et le permis de conduire...

Egalement pour nos jeunes, la bourse au permis de conduire permet de financer une partie des leçons de conduite à hauteur de 600 €. Notre partenaire, la Mission Locale, assure une permanence en Mairie un

jeudi par mois, pendant laquelle vous pouvez contacter son animateur.

Sachez que 38 jeunes (de 16 à 25 ans) ont été accompagnés en 2017 par la Mission Locale qui leur a apporté son soutien pour des projets professionnels ou tout autre appui.

• Solidarité toujours...



La Chiffo propose d'organiser, cet été, une nouvelle collecte de textiles en porte à porte. Comme précédemment, un dépliant et un sac seront distribués par la Chiffo dans les boîtes aux lettres. Merci à l'avance pour votre geste citoyen qui permet à la boutique solidaire de créer des emplois. En offrant une seconde vie à vos vêtements, vous réalisez aussi un geste pour l'environnement. En novembre 2017, 1 240 kg de textiles avaient pu être récupérés à Verson.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les horaires de permanence du CCAS ont changé :
Lundi : 9 h - 12 h • Mercredi : 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 9 h -12 h / 13 h 30 - 17 h

EHPAD SAINTE MARIE

Nathalie Lemazurier - animatrice

Grâce au soutien du CCAS, l'EHPAD de Verson, a mis en place des rencontres régulières avec des animaux, issus d'une association de médiation animale. Ces animaux sont spécialement élevés

et éduqués pour aller à la rencontre des publics des milieux médicaux sociaux. Les résidents de Ste Marie adorent ces moments de douceurs et d'échanges.



CADRE DE VIE

Anne Collin - Adjointe au maire en charge du cadre de vie

L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES ET LE ZÉRO PHYTOSANITAIRE



Des visites et des tables-rondes ont été organisées par les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados et de la Manche sur le thème de l'entretien des cimetières et du zéro phytosanitaire dans nos communes. Cette journée s'est déroulée le mardi 22 mai de 9 h à 18 h : visites le matin et conférences l'après-midi, à la salle des Trois Ormes.

Notre commune a été choisie pour accueillir cette conférence parce qu'elle a fait de gros efforts pour s'approcher du zéro phytosanitaire. L'entretien des cimetières est problématique quand on ne peut plus traiter les allées. Avec les services techniques de Verson, nous avons anticipé la réflexion bien avant de ne plus pouvoir utiliser de produits chimiques. Des travaux pour faciliter l'entretien des cimetières, sur le long terme, ont été effectués.

- Le cimetière de l'église a été fermé administrativement et transformé en cimetière-jardin, planté et engazonné en 2010.
- Dans le cimetière Saint-Martin, une extension a été réalisée en faisant un minimum d'allées (en sable et ciment) en 2014.

Dans la partie plus ancienne (ce cimetière date de 1959), certaines allées garnies de gravier ont été reprises pour les remettre en sable/ciment. Ce fut l'occasion de planter des graminées (faciles d'entretien) en bordure de l'allée principale.

Sur les allées secondaires un sol en terre/pierres engazonné avec un gazon à pousse lente a été mis en place pour diminuer le nombre de tontes. Ces allées seront plus praticables pour les fauteuils roulants et les personnes à mobilité réduite. Le secteur du columbarium a aussi été réaménagé. Les agents des services techniques ont fait un beau travail !

Cette journée de visites et de conférences a eu pour but le partage d'expériences sur l'aménagement et l'entretien des cimetières avec d'autres villes et communes. Une journée riche : chacun est reparti avec de nouvelles idées pour poursuivre le chemin vers le zéro phytosanitaire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados) a prévu le remplacement de tous les mâts à boules de la commune.

Cet ancien éclairage, trop énergivore, n'est plus aux normes actuelles. De nouveaux mâts ont déjà fait leur apparition dans certains quartiers, l'économie d'énergie sera conséquente.

VALORISATION DES DÉCHETS

Du 29 octobre au 10 novembre 2018, des ambassadeurs du tri du SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC), passeront dans la commune pour aider les habitants à "bien trier". Des bouteilles en verre sont encore retrouvées dans les sacs de déchets ménagers ou pire, dans les sacs jaunes ! Pour ce qui est du compost, Il n'y aura plus de sacs proposés lors du "Troc Plantes" dans le parc de la mairie.

Le compost sera désormais livré en vrac dans un lieu défini et à des dates précises. Chacun pourra prendre ce dont il a besoin. Informations à suivre...

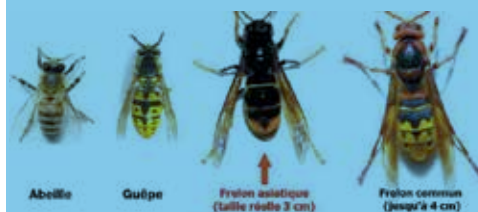
LE SAVIEZ-VOUS ?



Les Frelons asiatiques sont de retour !

Surveillez bien vos haies, les nids de printemps se font souvent à hauteur d'hommes donc plus faciles à traiter. Les nids en haut des arbres se "fabriquent" en été.

Signalez en mairie la présence de nid dès que vous en détectez un.



ANIMATIONS

Elisabeth Leullier - adjointe au maire en charge de la jeunesse, des sports et de l'animation

FÊTE DE LA SAINT GERMAIN



Cette année, la mairie a souhaité commencer la fête de la ville dès le vendredi soir. Un concert de l'orchestre d'harmonie de Caen "La Fraternelle" rejoint pour quelques titres par Lamido-Intermezzo, école de musique et orchestre d'harmonie de Verson, a conquis un public nombreux. La réussite de cette soirée conforte l'idée de démarrer les festivités dès le vendredi.

Le samedi après-midi, la commission animation et la commission culture, ont proposé et organisé deux nouvelles activités. Une visite commentée de Verson par un guide conférencier de l'office de tourisme de Caen la mer et une course d'orientation dans le parc de la mairie.

Ces deux manifestations, qui se sont achevées par un goûter commun, ont été très appréciées. Devenu un rendez-vous annuel, l'apéritif, offert par la mairie, et l'auberge espagnole se sont tenus à la salle des Trois Ormes. Ces rendez-vous sont l'occasion de passer un moment très convivial, entre amis ou voisins.

Malgré un orage qui a éclaté dans la soirée mais heureusement vite passé, la descente aux lampions a pu avoir lieu. Le feu d'artifice, ou plus exactement le spectacle son et lumière, réalisé par la société Sedi Artifice s'est déroulé sans une goutte de pluie. Les nombreux spectateurs ont pu admirer un spectacle de très haute qualité

mêlant bombes multicolores et mise en lumière de la mairie, le tout sur une musique synchronisée.

Le dimanche, l'apéritif musical, assuré par Lamido, a permis aux nouveaux Versonnais de faire connaissance avec le maire et les élus. Ce moment, ouvert à tous les Versonnais, nous permet de discuter très simplement et librement avec tous.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette fête, les bénévoles, Mosaïque, les services techniques, les espaces verts, la police municipale et tous les élus qui ont participé.

COMMUNICATION

Marie-Hélène Brioul - Adjointe au maire en charge de la communication et de la culture

UN PETIT DÉJEUNER AVEC LES ENTREPRISES : ÉCHANGER ET DÉVELOPPER SON RÉSEAU



Le 31 mai dernier, la ville de Verson a invité les entreprises du Parc d'Activités des Rives de l'Odon et de la Zone Industrielle de la Mesnillière. La compétence développement économique est gérée par Caen la mer, néanmoins la ville de Verson souhaite maintenir un lien de proximité avec ses entreprises.

L'organisation de ce petit déjeuner permet de rester à l'écoute du terrain, c'est aussi l'occasion pour les entreprises de se rencontrer et de développer leur réseau. M. Marie, a évoqué les travaux envisagés et/ou prévus par Caen la mer :

- amélioration de l'accès aux zones Industrielles via l'A 84

- extension et commercialisation de nouveaux lots sur le Parc des Rives de l'Odon
- rond-point de retournement rue Henri Larose dans la zone de la Mesnillière pour permettre aux poids-lourds de faire demi-tour pour accéder à l'A84.

Au second semestre 2018, Caen Normandie Développement, agence de développement économique de la communauté urbaine Caen la mer, va réunir les acteurs des zones du secteur sud-ouest.

Entrepreneurs, vous venez de vous installer sur l'une des 2 zones de Verson ? Faites-vous connaître auprès des services de la mairie.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VERSON OU PRESQUE... dans votre boîte e-mail



Le mois à Verson recense l'actualité de votre ville. Pour le recevoir dans votre boîte e-mail, envoyez une demande à l'adresse suivante : communication@ville-verson.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque jeudi matin sur la place de la rue de l'amitié, **une dizaine de commerçants vous attendent sur le marché** (fruits et légumes, poissonniers, fromager, volailler, traiteur asiatique, fleurs et plantes...).

DÉFIBRILLATEUR VANDALISÉ



La ville de Verson a installé 2 défibrillateurs, l'un à côté de la pharmacie rue du Général Leclerc, le second à l'extérieur de la salle des Trois Ormes. Ce dernier a été vandalisé. Il est hors d'usage et irréparable. Cet acte de malveillance a un coût important puisque la commune va devoir le remplacer.

Ce matériel peut sauver des vies, respectons-le !

JEUNESSE

Elisabeth Leullier - adjointe au maire en charge de la jeunesse, des sports et de l'animation

RÉSEAU JEUNESSE

En 2016, des communes volontaires de la communauté urbaine Caen la Mer, dont Verson, ont initié un projet de Réseau Jeunesse.

Nous travaillons depuis 2 ans à une mise en commun de moyens, de personnels, et d'idées, afin de proposer des actions communes en direction des jeunes.

La communauté urbaine a été divisée en trois secteurs géographiques pour faciliter les échanges de proximité. Le secteur de Verson, appelé Plateau Nord-Ouest comprend 11 communes et nous tissons des liens étroits plus particulièrement avec 6 communes avoisinantes.

La rédaction d'une charte en vue de pérenniser notre action est en cours et sera présentée prochainement en conseil municipal et en bureau communautaire.



EDUCATION / ENFANCE

Nathalie Donatin - adjointe au maire en charge de l'enfance et de l'éducation

LE RETOUR À 4 JOURS D'ÉCOLE



En septembre 2018, la semaine d'école se réorganise selon un nouveau format. Pas si nouveau que ça puisque nous retrouvons l'organisation en place jusqu'à la rentrée 2013, soit 4 jours d'école entrecoupés par un mercredi vaqué. Il ne s'agit pas ici de peser à nouveau le pour et le contre de ce rythme. La décision a été prise en décembre

2017 par le conseil municipal après consultation des différents partenaires et validée par l'inspecteur académique en février 2018. Par contre, il semble important de présenter les services du Pôle Enfance qui accompagnent les enfants dans les temps périscolaires.

MATERNELLE				
LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI				
GARDERIE	ÉCOLE	RESTAURATION	ÉCOLE	GARDERIE
7 h 30 / 8 h 30	8 h 30 / 11 h 30	11 h 30 / 13 h 30	13 h 30 / 16 h 30	16 h 30 / 18 h 30

ÉLEMENTAIRE				
LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI				
GARDERIE	ÉCOLE	RESTAURATION	ÉCOLE	GARDERIE
7 h 30 / 8 h 30	8 h 30 / 11 h 45	11 h 45 / 13 h 30	13 h 30 / 16 h 15	16 h 15 / 18 h 30

MATERNELLE - ÉLEMENTAIRE		
MERCREDI		
ARRIVÉES MATIN	ARRIVÉES ET DÉPARTS MIDI	DÉPARTS
7 h 30 / 9 h 30	11 H 30 / 12 H 00 OU 13 H 30 / 14 H 00	17 h 00 / 18 h 00



LES SERVICES DU PÔLE ENFANCE

Tous les enfants qui fréquentent l'une des écoles doivent remplir un dossier d'inscription au Pôle Enfance dès le mois de juin. Cette inscription peut se faire par l'intermédiaire du Portail famille en ligne ou exceptionnellement sur un dossier papier.

La garderie

L'utilisation de ce service ne nécessite aucune réservation préalable ; uniquement une inscription. Le matin, elle ouvre ses portes dès 7h30 et le soir à 16h15 à Victor Hugo et 16h30 à Françoise Dolto. Elle ferme à 18h30.

En fin d'après-midi, les enfants dont les parents arrivent en retard sont automatiquement confiés à la garderie par les enseignants.

La facturation s'effectue à la demi-heure entamée ou au forfait, au choix de la famille. La tranche horaire 16h15-17h00 compte comme une demi-heure.

LE CHANGEMENT :
la garderie commence à 16h15 à V. Hugo.

La restauration scolaire

La pause méridienne est aussi sous la responsabilité de la mairie.

Ce service nécessite une réservation préalable au plus tard le vendredi avant 10h de la semaine précédente.

Sur ce temps, les enfants déjeunent et peuvent profiter d'animations organisées par le personnel municipal et de bénévoles de l'association "Lire et faire lire".

LE CHANGEMENT : la pause méridienne dure de 11h45 à 13h30 à V. Hugo.

Le centre de loisirs

s'adapte pour mieux répondre aux besoins des familles. Il fonctionne désormais toute la journée du mercredi. Il ouvre ses portes le matin à 7h30 et les ferme à 18h30.

Ce service nécessite une réservation préalable au plus tard le vendredi avant 10h de la semaine précédente.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète. Le centre continue à fonctionner de la même façon sur les périodes de petites et grandes vacances.

Vous pourrez retrouver tous les détails dans le nouveau règlement du Pôle Enfance consultable sur le site de la ville.

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service du pôle enfance au **02 31 46 57 23, pôle-enfance@ville-verson.fr**

LES TARIFS

RESTAURATION SCOLAIRE		
2018/2019		
Quotient familial	Tarifs Versonnais	Tarifs non Versonnais
Inférieur à 321	0,95 €	4,82 €
Entre 321 et 620	2,14 €	4,82 €
Entre 621 et 820	3,10 €	5,46 €
Entre 821 et 1100	3,45 €	5,46 €
Entre 1101 et 1800	4,00 €	5,77 €
supérieur à 1800	4,32 €	6,05 €
Repas exceptionnel	6,48 €	6,48 €

GARDERIE : tarifs horaires à la demi-heure		
2018/2019		
Quotient familial	Tarifs Versonnais	Tarifs non Versonnais
Inférieur à 321	0,68 €	1,43 €
Entre 321 et 620	0,95 €	1,43 €
Entre 621 et 820	1,09 €	1,58 €
Entre 821 et 1100	1,23 €	1,72 €
Entre 1101 et 1800	1,39 €	1,86 €
supérieur à 1800	1,43 €	2,08 €

GARDERIE : tarifs forfaitaires au trimestre		
2018/2019		
Quotient familial	Tarifs Versonnais	Tarifs non Versonnais
Inférieur à 321	65,36 €	137,25 €
Entre 321 et 620	91,50 €	137,25 €
Entre 621 et 820	104,57 €	150,97 €
Entre 821 et 1100	117,63 €	164,70 €
Entre 1101 et 1800	133,98 €	178,42 €
supérieur à 1800	137,25 €	199,01 €

CENTRE DE LOISIRS - VERSONNAIS ET TOURVILLAIS			
RÉGIME GÉNÉRAL CAF, ASSIMILÉS ET HORS RÉGIME GÉNÉRAL			
Quotient familial	Journée	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
Inférieur à 321	12,25 €	4,60 €	7,67 €
Entre 321 et 620	12,90 €	4,84 €	8,07 €
Entre 621 et 820	13,28 €	5,10 €	8,17 €
Entre 821 et 1100	13,98 €	5,37 €	8,61 €
Entre 1101 et 1800	15,53 €	5,92 €	9,62 €
supérieur à 1800	16,31 €	6,21 €	10,10 €

CENTRE DE LOISIRS - COMMUNES EXTÉRIEURES			
RÉGIME GÉNÉRAL CAF, ASSIMILÉS ET HORS RÉGIME GÉNÉRAL			
Quotient familial	Journée	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
Inférieur à 321	16,31 €	6,21 €	10,10 €
Entre 321 et 620	16,31 €	6,21 €	10,10 €
Entre 621 et 820	17,95 €	6,84 €	11,11 €
Entre 821 et 1100	19,57 €	7,45 €	12,12 €
Entre 1101 et 1800	21,21 €	8,08 €	13,13 €
supérieur à 1800	23,65 €	9,01 €	14,65 €



EDUCATION / ENFANCE

Nathalie Donatin - adjointe au maire en charge de l'enfance et de l'éducation

RETOUR EN IMAGES SUR 5 ANS DE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Merci à l'ensemble du personnel, à l'association Mosaïque et aux intervenants extérieurs pour l'organisation et l'animation de ces activités pendant lesquelles les enfants ont pu s'ouvrir à d'autres univers !



Création de masques



Graphisme et arts plastiques



Initiation flamenco



Création de lampions pour déambuler à la Fête St Germain



Réalisation de déco en attendant Noël



Jeux de construction



Spectacle 2017 des temps d'activités

RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA MAIRIE

L'augmentation des tâches administratives pour répondre aux besoins de la population a nécessité une réorganisation des services et des locaux. Après la rénovation l'an passé du bâtiment dit "Annexe mairie" (à l'entrée du parc à droite) pour les services du Pôle Enfance et la Police Municipale, c'est l'intérieur de la mairie qui vient de subir quelques modifications.

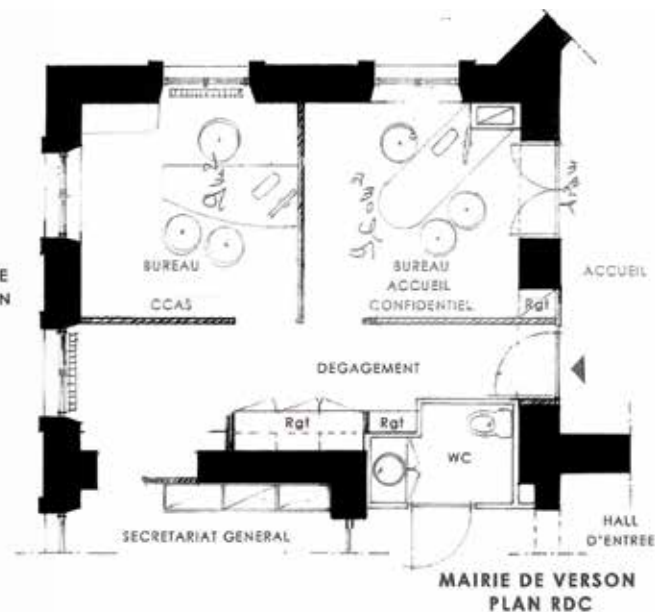
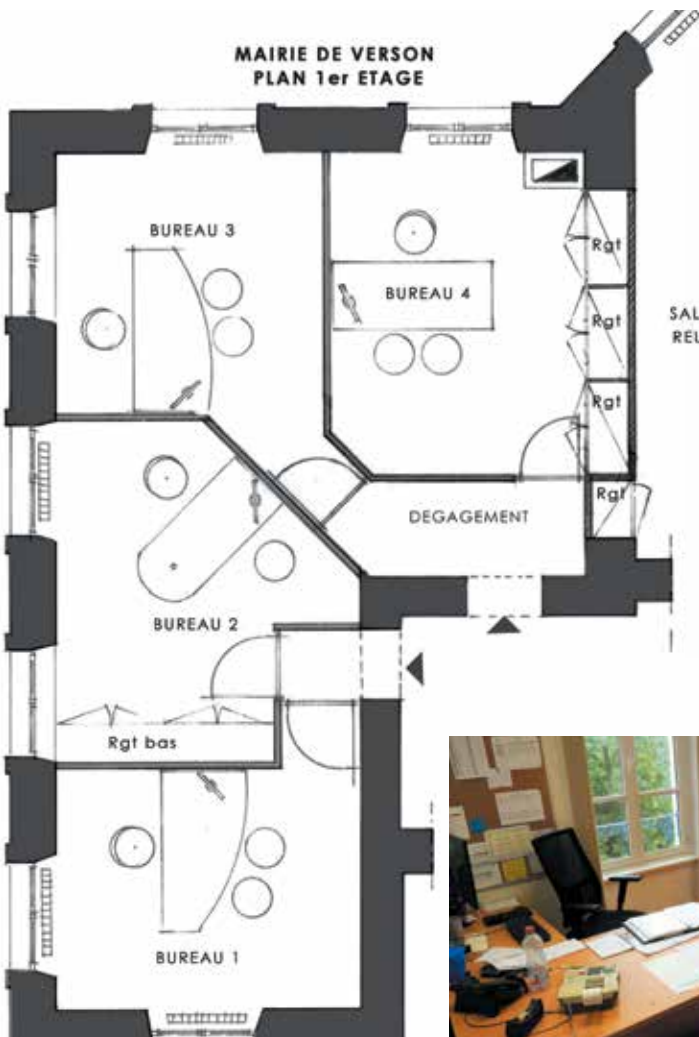
Le rez-de-chaussée est réservé aux services recevant du public avec, face à l'entrée, l'accueil principal pour les démarches d'Etat Civil, les passeports, cartes d'identité et renseignements divers. Un nouveau bureau plus confidentiel est réservé à certains actes d'Etat civil ; un autre est dédié au Centre Communal d'Action Sociale dont le service a été renforcé avec l'arrivée d'un nouvel agent. Le service Urbanisme reste inchangé. Rappelons que le rez-de-chaussée est accessible aux personnes à mobilité réduite via un monte-escalier situé à l'arrière du bâtiment. Après maintes réflexions pour les 1^{er} et 2^{ème} étages, il a été décidé de réaménager la salle du Conseil Municipal en une salle de réunion plus petite et de diviser le reste des surfaces en bureaux. De ce fait, les agents qui se trouvaient auparavant au rez-de-chaussée et 2^{ème} étage sont regroupés au 1^{er} étage et disposent chacun



d'un bureau agréable et fonctionnel (comptabilité, communication, logistique, ressources humaines). Ce regroupement réduit les déplacements, facilite les échanges et la communication. Quant aux élus, ils disposent de bureaux au 2^{ème} étage, où sont également stockés les archives,

matériels et fournitures divers.

Les réunions du Conseil Municipal se tiennent donc désormais dans les salles de l'Espace Senghor où l'accès est adapté aux personnes à mobilité réduite.



VOIRIE

Charles Binet
Adjoint au maire en charge de la voirie

TRAVAUX EN COURS

Caen la mer entreprend des travaux de rénovation autour de la résidence Mathilde (devant la Poste) entre mi-juin et début juillet. L'espace commun va être réaménagé et des espaces verts vont être créés.

BUDGET

Comme chaque année, le conseil municipal a adopté fin mars le compte administratif de l'année passée, correspondant aux dépenses et aux recettes effectivement réalisées sur l'exercice budgétaire précédent, et le budget primitif qui, lui, correspond aux dépenses et recettes prévisionnelles pour l'année en cours. Que retenir de ces budgets ?

Le **compte administratif 2017** présente un résultat global de 1,14 millions d'euros qui est affecté en recettes au budget 2018.

Les dépenses de fonctionnement (2 535 953 €) évoluent à la hausse (+2,7%), du fait majoritairement de l'augmentation des charges à caractère général (augmentation des tarifs des fluides, de diverses opérations de maintenance et prestations...); les charges de personnel sont maîtrisées. Côté recettes de fonctionnement (3 111 913 €), celles-ci continuent de diminuer, les baisses de dotations de l'Etat étant toujours importantes en 2017. De fait, l'excédent de fonctionnement pouvant être reporté pour financer les investissements 2018 diminue, comparativement aux exercices budgétaires précédents.

Rappelons les principales **dépenses d'investissement** réalisées en 2017, pour près de 736 000 euros :

- Travaux de rénovation de l'annexe de la mairie pour un meilleur accueil des usagers : le Pôle Enfance vous accueille dorénavant à l'entrée du parc de la mairie.
- Réouverture de la bibliothèque rénovée et investissements dans le domaine du numérique.
- Travaux divers dans les écoles et acquisition de matériels informatiques.
- Travaux d'entretien des équipements publics et sportifs...

Le projet de vidéoprotection sur les bâtiments publics a été reporté à 2018 car les solutions techniques possibles évoluent vite et nécessitent un examen approfondi.

Ces investissements se font sans recours à l'emprunt ; la commune est très peu endettée par rapport aux communes de même strate de population (26€/habitant à Verson contre 769€/habitant en moyenne pour des communes de même taille).

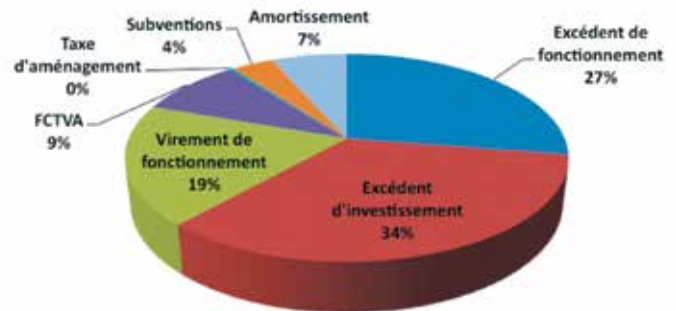
Qu'en est-il du budget 2018 ?

Le budget primitif 2018, adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 27 mars dernier, s'équilibre en section de fonctionnement à 3 050 925 € et en section d'investissement à 1 674 114 €. Etabli de manière prudente compte tenu des inconnues sur l'évolution des recettes, il prévoit, conformément aux orientations budgétaires prises en février 2018, de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de financement des projets d'investissement sans recourir à l'emprunt cette année ni à une augmentation des impôts locaux (taux inchangés pour la 16^{ème} année consécutive). Toutefois, la municipalité n'exclut pas la possibilité d'augmenter l'an prochain ces taux afin de maintenir la qualité de service rendu et poursuivre l'amélioration du cadre de vie.

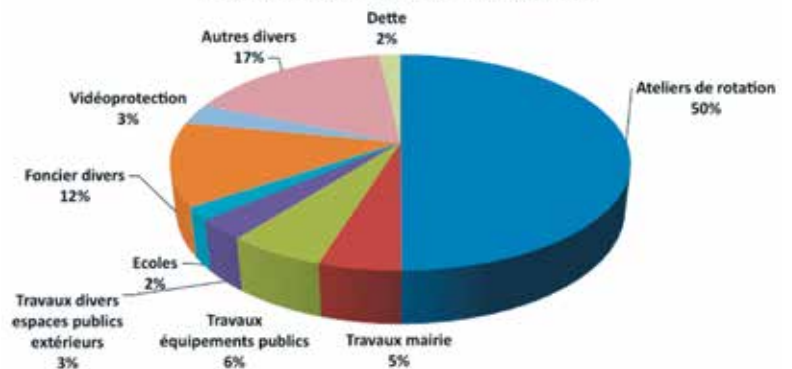
En 2018, les principaux investissements sur la commune concernent :

- Les Ateliers de rotation, rue d'Eterville : poursuite des études et travaux pour l'aménagement de locaux associatifs et d'une nouvelle salle polyvalente (800 000 €) ;
- Poursuite des travaux de réaménagement en mairie pour un meilleur accueil des usagers (78 000 €) ;
- Travaux divers d'entretien des équipements publics (92 000 €) ;
- Travaux divers espaces publics extérieurs (50 000 €) ;
- Travaux et interventions dans les écoles (31 200 €) ;
- Lancement de la vidéoprotection sur les bâtiments publics (50 000 €) ;
- Autres investissements divers : acquisitions foncières éventuelles, soutien à la construction de logements sociaux, travaux pour la fibre, dépenses imprévues... (352 000 €).

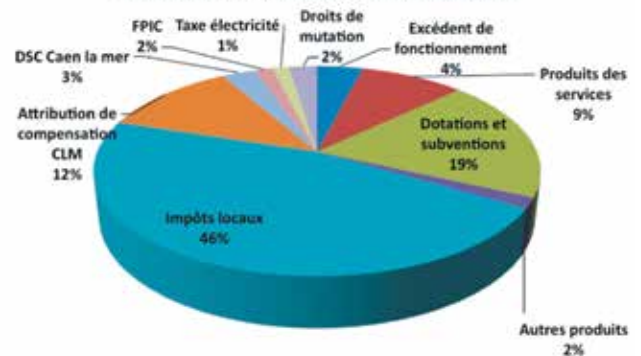
RECETTES D'INVESTISSEMENT



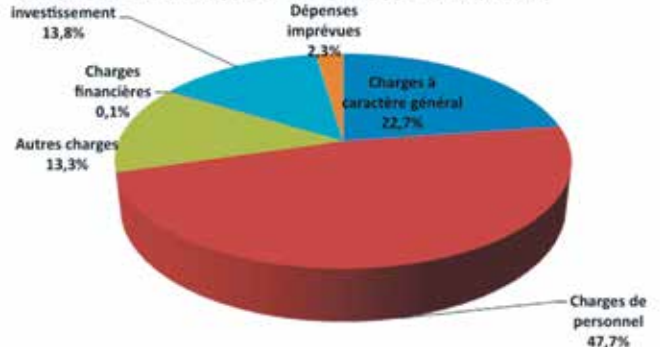
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



ÇA S'EST PASSÉ À l@ bibliothèque

RENCONTRES D'AUTEURS À L'ESPACE SENGHOR



Entre octobre 2017 et mai 2018, nous avons reçu des auteurs qui écrivaient en français bien que ce ne soit pas leur langue originale.

4 duos animés par Bernard Magnier, qui nous ont fait voyager dans différents pays et rencontrer des femmes aux trajectoires divergentes.

Le point commun de ces soirées a été le plaisir de la rencontre humaine avec 8 belles personnalités et écritures. L'ensemble de leurs livres sont bien entendus disponibles à l@ bibliothèque, salle Djilor, dans le fonds Imaginaires francophones.

En 2018-2019, nous vous proposerons un cycle "Ils écrivent et chantent en français". Les invités seront à la fois chanteurs ou slammeurs et auteurs.

Les soirées seront donc une rencontre entre leurs deux univers, littéraire et musical. Nous vous dévoilerons leurs noms à la rentrée.



LA GRAINOTHÈQUE : SEMENCES À PARTAGER

Depuis avril 2018, la bibliothèque accueille une grainothèque, créée en partenariat avec l'association Au jardin de l'Odon.

Une grainothèque, c'est un système d'échange de graines où chacun peut déposer, prendre ou échanger des graines, librement et gratuitement. C'est un moyen de développer la biodiversité.

Prenez, déposez vos graines préférées

Toutes les graines et variétés peuvent être partagées : fleurs, légumes, fruits et aromatiques. Les semences de plantes invasives et envahissantes ne sont pas acceptées, ni les hybrides F1 (que l'on trouve dans le commerce) dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent ! Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir.

Pour le bien-être de tous, les graines doivent être récoltées dans un jardin/potager où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide ou engrais.

Comme tous les services de l@ bibliothèque, la grainothèque est ouverte à tous !



ATELIERS " ET SI ON PARTAGEAIT "



Si vous aussi, vous avez envie de partager une passion, un savoir-faire, d'animer un atelier... faites-nous part de votre projet. Nous l'examinerons ensemble !

Ces moments privilégiés ont lieu de préférence dans la bibliothèque, par petits groupes et ne doivent pas avoir de lien avec une activité commerciale.

CONTACT

Christelle Paon

chpaon@ville-versen.fr - 02 31 26 44 80



Depuis septembre 2017, l@ bibliothèque propose un nouveau rendez vous : « Et si on partageait ». Particularité de la formule : ces rendez-vous sont proposés et animés par un usager de l@ bibliothèque !

Des rencontres très variées se sont déroulées tout au long de l'année : de nombreux usagers ont découvert la sophrologie, appris à tricoter un bonnet avec une aiguille circulaire, à confectionner des fleurs au crochet, à utiliser la grainothèque ou à fabriquer une serre avec une bouteille plastique.

D'autres découvertes sont à venir à partir de septembre 2018.

EN CE MOMENT À l@ bibliothèque

MERCREDI 18/07 À 16H30 D'ICI D'AILLEURS



Compagnie les Petits Délices
Poésie clownesque et marionnette
Spectacle familial à partir de 4 ans

Vous ne regarderez jamais plus vos valises comme avant !

Dans ce compartiment à bagages plein à craquer, chaque valise recèle les secrets des passagers... Mais, il y en a une toute particulière qui accueille 2 voyageurs sans tickets que tout oppose dans la vie. Pour échapper au contrôle, ils vont devoir se partager cette cachette.

D'ICI D'AILLEURS est un duo cocasse de voyageurs non-autorisés, dans un univers poétique à mi-chemin entre rêve et réalité.

Un spectacle visuel, mêlant marionnette et poésie clownesque, abordant avec humour, fraîcheur et tendresse, une histoire touchante.

Vous avez aimé "Maritime", vous adorerez ce nouveau spectacle de la Compagnie Les Petits Délices

Place Senghor - Gratuit

Repli dans l'Espace Senghor en cas de météo incertaine.

L@ BIBLIOTHÈQUE PRÉPARE LA RENTRÉE

• Un atelier "**couverture de livres scolaires**", en partenariat avec l'ESAT de Giberville, qui couvre tous les livres de l@ bibliothèque. Comme l'an dernier, nous fournirons le papier et les ouvriers de l'Esat se chargeront de couvrir vos livres avec dextérité. Participation libre au profit de ces travailleurs en situation de handicap.
Le mercredi 5 septembre.

• Pour les usagers de l@ bibliothèque, la possibilité de réserver un dvd par carte.

• Pour tous, des ateliers informatiques et numériques. Benjamin Treuillet, qui a rejoint notre équipe début mai, prépare pour la rentrée des ateliers d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur et des principaux logiciels, et des ateliers thématiques.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins, envies, intérêts... Nous essayerons d'y répondre au mieux.

A L@ BIBLIOTHÈQUE PLUS DE CINÉMA !

Eh oui, à l@ bibliothèque, on peut profiter d'une offre de films diverse et variée :

• Avec la VOD (Vidéo à la demande) proposée par la Boîte Numérique, une offre en ligne de plus de 5000 programmes (films, documentaires, ...)



• ou grâce au nouveau fonds DVD développé depuis mi-2017 à l@ bibliothèque et qui compte aujourd'hui plus de 530 programmes.

Et pour élargir encore votre choix, l@ bibliothèque s'est associée au Cinéma LUX.

Reconnu comme un acteur incontournable du cinéma Art et Essai, le Cinéma LUX vous concocte une sélection de près de 20 DVD qui changera tous les 3 mois.

Vous les reconnaîtrez facilement à leur jaquette aux couleurs de notre nouveau partenaire.

Cette expérience est une première à notre connaissance ! Venez l'essayer !

L@BIBLIOTHÈQUE À L'HEURE D'ÉTÉ

À partir du 9 juillet 2018, l@ bibliothèque passe en horaires d'été.

Nous vous accueillerons **les mercredis et vendredis de 10h à 18h30, sans interruption**

Prêts d'été : emportez autant de documents (BD, livres, revues) que vous le souhaitez pour 2 mois !

Les films sont toujours limités à 1 par carte mais pour 2 mois pendant l'été.

La salle jeux vidéo sera ouverte les mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

La bibliothèque fermera le 27 juillet à 18h30 et rouvrira le vendredi 17 août à 10h.

Pensez à faire vos provisions de lectures et de films et à vous inscrire à la Boîte Numérique, l'offre de ressources en ligne proposée en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados.

Reprise des horaires normaux le mardi 4 septembre 2018 à 15h.

ALLONS-Y ENSEMBLE 2018-2019



A réserver dès maintenant à l@ bibliothèque

Ex Anima, de Zingaro et Bartabas, avec le Théâtre de Caen.

Nous avons retenu 50 places pour le samedi 29 septembre à 20h.

EX ANIMA
Théâtre équestre Zingaro et Bartabas

Sous chapiteau à la colline aux oiseaux
Durée 1h30. À partir de 7 ans

Un spectacle où le cheval est roi ! Bartabas emmène le public au plus près des chevaux... Ils sont 38 à se succéder sur la piste dans des tableaux drôles, mystérieux et poétiques.

Tarif normal 33€

Tarif réduit 20€ (étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, minima sociaux)

L'aventure se poursuit en 2018-2019 avec la Comédie de Caen et un nouveau partenaire : le théâtre de Caen. Rendez vous à la rentrée pour le programme détaillé des spectacles sélectionnés dans le cadre d'Allons y ensemble.

CONTACT

bibliotheque.ville-verson.fr
labibliotheque@ville-verson.fr
02 31 26 44 80

DOSSIER

ATELIERS DE ROTATION

RECONVERSION ET RÉHABILITATION DES ATELIERS DE ROTATION



© ACAU

VERS UN DÉBUT DES TRAVAUX EN 2019

Les premières réflexions, investigations, études ont été menées en 2012 pour aboutir début 2013 à la faisabilité de l'opération, avec un préprogramme chiffré et des esquisses de futurs plans des lieux. Cela n'a été possible qu'avec le concours de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPF), organisme qui facilite entre autres la reconversion de friches industrielles. Il apporte à la collectivité une ingénierie foncière ainsi qu'une aide à la définition du projet par son rôle de conseil.

Ce dossier est l'un des projets phares du mandat. Après une analyse budgétaire de nos possibilités financières et grâce à une estimation adaptée des futurs travaux par un bureau d'études fin 2015, un comité de pilotage s'est constitué début 2016. Avec l'EPF, le comité de pilotage a analysé les besoins des futurs utilisateurs pour imaginer un lieu adapté aux usages et publics. Au cours de cette même année, le dossier de consultation pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été constitué. Le choix définitif du maître d'œuvre a eu lieu en novembre dernier.

C'est le cabinet d'architectes ACAU qui a été retenu.

L'équipe, constituée d'un architecte, d'un économiste, d'un bureau d'études "structure", d'un acousticien et d'un bureau d'études "fluides", s'est mise au travail début janvier pour fournir un avant-projet sommaire (APS) en mars, puis l'avant-projet définitif (APD) fin mai. Cet APD a été présenté aux membres du conseil municipal le 28 mai avec maquette à l'appui. Il sera soumis aux riverains courant juin et à la population en septembre sur le site.

Pour mener à bien une telle opération, il est évident que les futures associations utilisatrices ont été consultées, entendues et leurs demandes seront satisfaites au mieux des possibilités. Toutes les études et recherches nécessaires à la réalisation d'un tel projet ont été réalisées afin de préparer sereinement le futur chantier, limiter, voire éviter tout imprévu.

Les deux bâtiments du site seront conservés et réhabilités, hormis la partie actuellement occupée par les sculpteurs, qui ne présente aucun caractère architectural.

DOSSIER

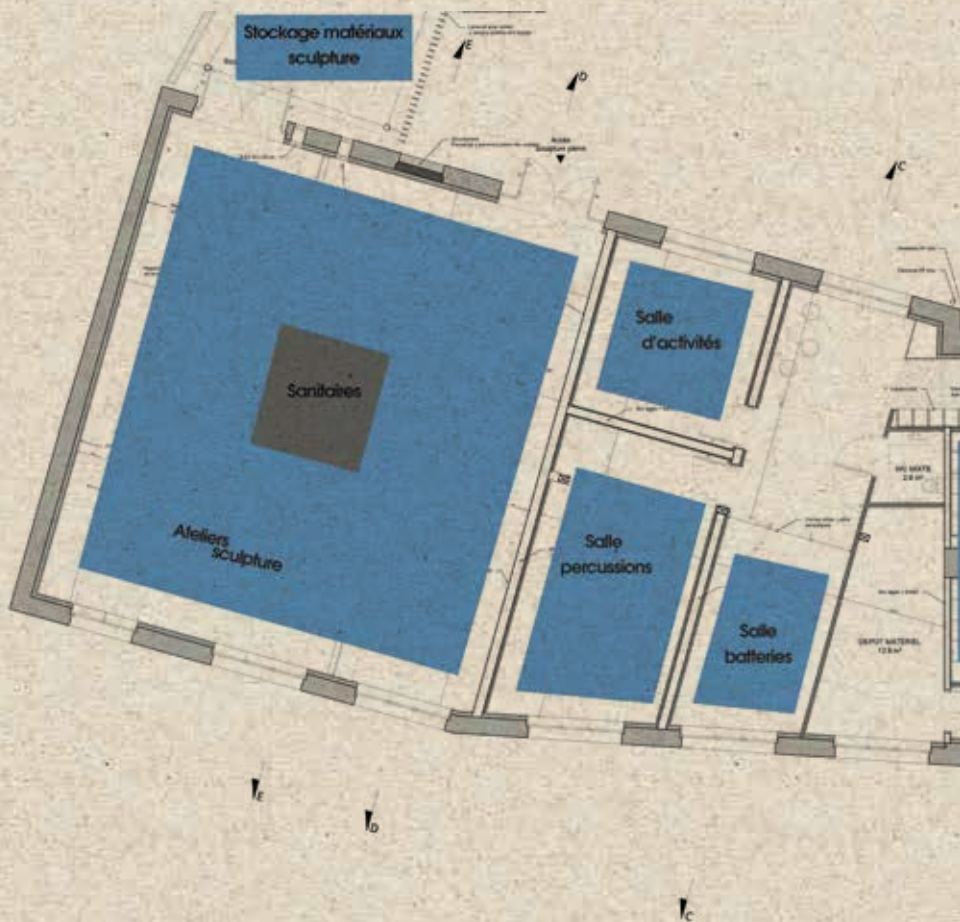
Le projet est donc le suivant :

ANCIENS ATELIERS :

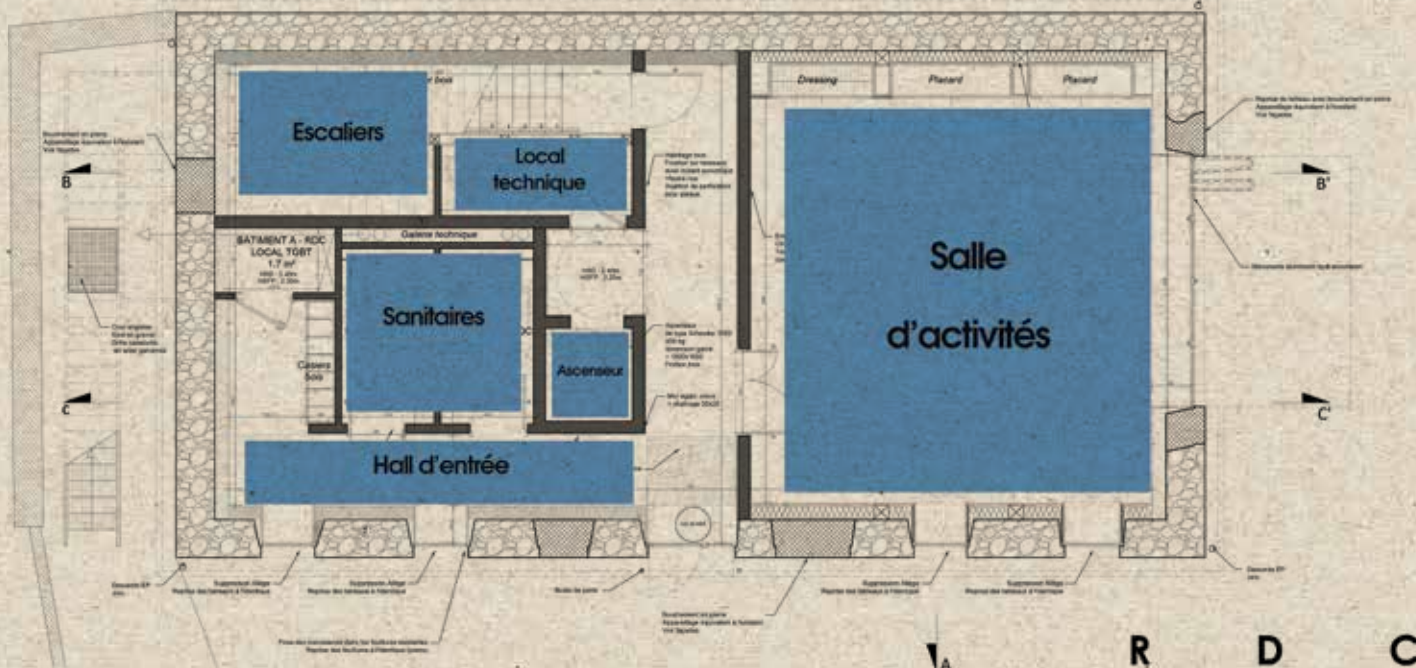
- **Au fond à gauche :** locaux pour l'atelier sculpture (pierre, bois, terre) avec stockage des matériaux à l'extérieur sous abri couvert.
- **Au centre :** 3 salles d'activités dont deux dédiées principalement à la musique (batterie, percussions).
- **Face à l'entrée piétons :** une grande salle d'activités d'environ 130 m² avec, en sus, une scène, des vestiaires, sanitaires, hall d'accueil, un office et des réserves pour rangements.

GRANDE MAISON :

- **Rez-de-chaussée :** entrée, ascenseur, escalier, salle d'activités d'environ 50 m², sanitaires, local d'entretien, local technique.
- **Entresol :** local technique, réserve.
- **1er étage (Lamido) :** 4 salles pour cours individuels, salle des professeurs, bureau, réserve.
- **2ème étage :** club photo, club vidéo.

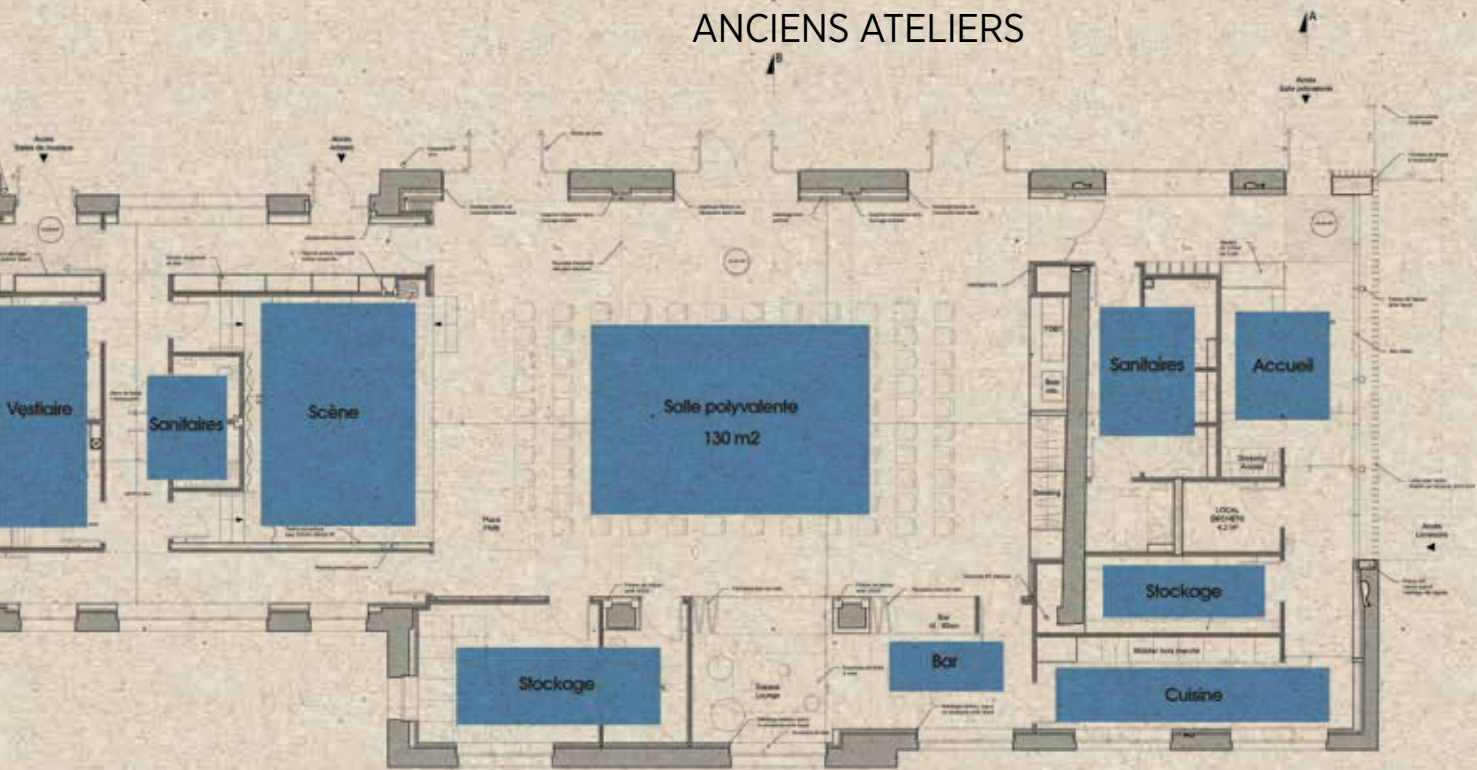


GRANDE MAISON

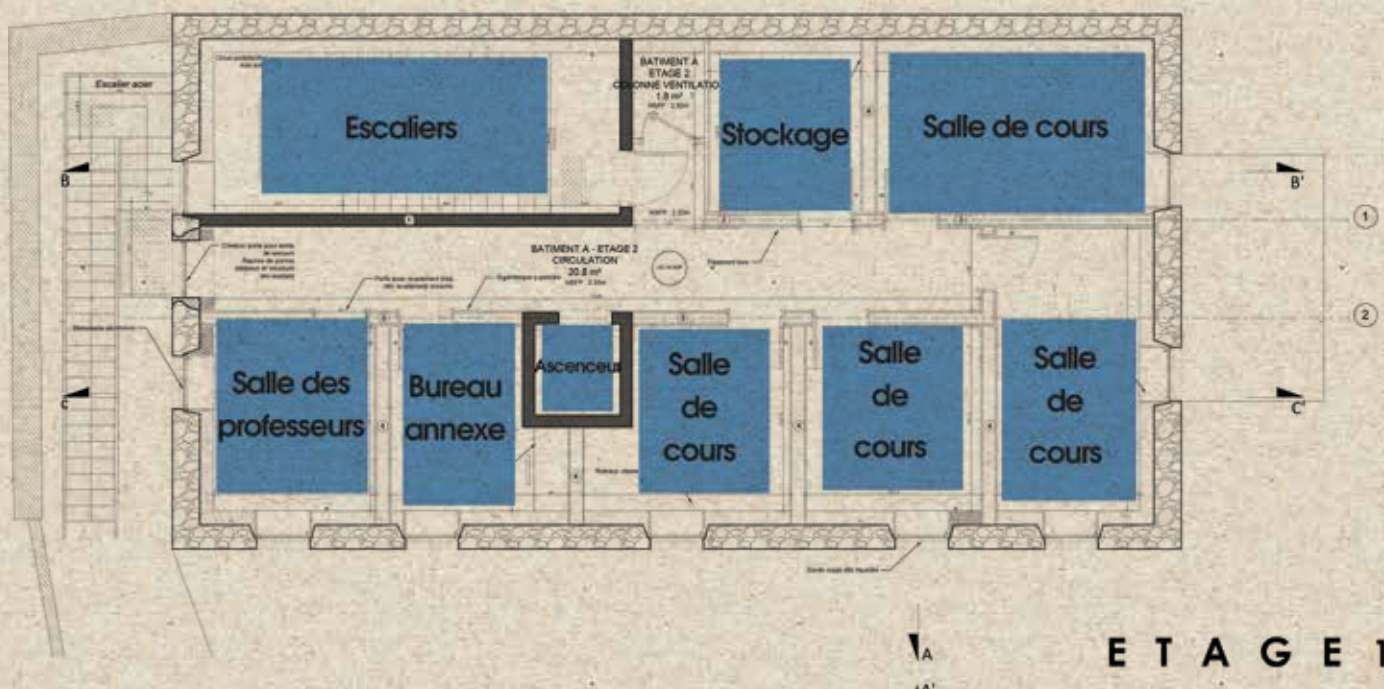


DOSSIER

ANCIENS ATELIERS



GRANDE MAISON



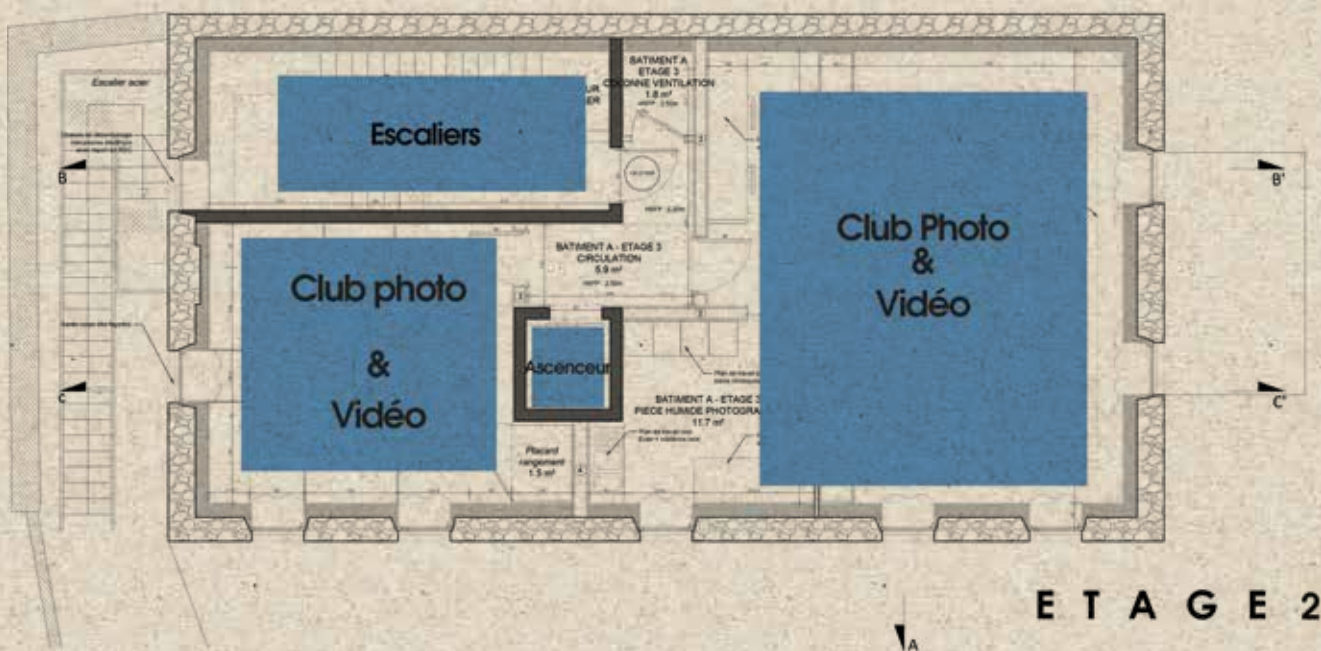
DOSSIER

Tous ces lieux bénéficieront de toutes les normes, notamment sécurité, accessibilité, acoustique ainsi que de prestations attrayantes. Pour ce qui concerne l'aspect extérieur, les façades seront nettoyées, rejointoyées, les menuiseries remplacées ainsi que les charpentes pour partie et les toitures réalisées en ardoise naturelle. Un accès piétons plus sécurisé sera créé et l'entrée " véhicule de service " déplacée.

L'enveloppe financière globale de cette opération d'envergure s'élève à 3 M€ dont 1,3 M€ subventionné à hauteur de 80 % par l'EPF et la Région Normandie, le reste à charge étant pour la commune, en recherche d'aides complémentaires, notamment par le Contrat Départemental de Territoire.

Il y a encore du travail à exécuter pour préparer le dossier d'appel d'offres, avant le démarrage des travaux début 2019, d'une durée d'environ 15 mois.

GRANDE MAISON



ÉCOLE MATERNELLE F. DOLTO

Loïc Lagarde - directeur

DÉCOUVERTE DU THÉÂTRE



Théâtre le jeudi 15 février (classes de PS et PS/MS) et le vendredi 16 février (classes de MS/GS) : spectacle "Elle et lui", une création du théâtre FOZ : *"Parler d'égalité et de différences, c'est reconnaître l'autre dans son altérité, dans ce qui est différent de nous. C'est faire un bout de chemin dans l'ailleurs. C'est mettre entre parenthèses nos certitudes, ce qui nous est familier pour tenter d'aller voir dans l'étrange, dans l'inconnu".*

PROJET BAL FOLK



Ce projet "Les écoles qui folkent" coordonné par l'OCCE du Calvados permet aux élèves :

- d'acquérir un répertoire de danses traditionnelles du monde.
- de mettre en partage les danses travaillées lors d'un bal folk.
- de les rendre autonomes tout en restant à l'écoute des autres élèves et des musiciens qui jouent.

Le bal folk inter-classes (avec des élèves de l'école élémentaire de Fontaine-Etoupfour) en présence de musiciens professionnels s'est déroulé le mardi matin 20 mars dernier à la salle des Trois Ormes.

Une présentation sera organisée lors de la fête des écoles le samedi 30 juin 2018.

JARDINAGE



Plantations à l'école de deux arbres fruitiers (pommier et poirier) en présence de tous les élèves le vendredi 23 mars avec les services Espaces Verts.

Partenariat avec l'association veronnaise "Au Jardin de l'Odon".

Les 9, 10, 12 et 13 avril, toutes les classes de l'école ont commencé leur projet "jardinage à l'école". Anne-Marie Ozenne avec l'aide de bénévoles de l'association nous ont accompagnés pendant les multiples séances autour du jardin.

A CHAQUE ANNÉE SON CARNAVAL



Le Carnaval s'est déroulé le mercredi 4 avril matin. Les élèves ont confectionné des instruments de musique en classe.

Toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire, accompagnées par quatre musiciens percussionnistes du groupe Percus et Chemises, se sont retrouvées pour un grand défilé dans les rues de Verson. En fin de parcours, les enfants de l'école maternelle ainsi que les CP et CE1 ont défilé dans le parc de la maison de retraite avant de revenir dans leurs cours respectives.

Quelle belle matinée !

Un grand merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pour cette grande et belle fête !

MOMENT DE BIEN-ÊTRE



Le 16 et le 17 avril dernier tous les élèves de l'école ont participé aux ateliers "sophro-contes" de Corine BIANCHI.

"Bercé par les sons de la kalimba, du bol tibétain ou du carillon, l'enfant découvre les contes en petit comité. Avant le conte, un moment pour s'apaiser, se détendre, se centrer, écouter son corps et ses sensations".

L'INCONTOURNABLE PRIX DES INCORRUPTIBLES



Le mardi 15 mai et le jeudi 17 mai, tous les élèves de l'école sont allés à la bibliothèque de Verson pour le vote du Prix des Incorruptibles.

Avec sa carte d'électeur, chaque élève devait voter pour son livre préféré parmi les cinq lus dans le cadre

du Prix des Incorruptibles.

Le prix des Incorruptibles pour le niveau maternelle est attribué au livre "Au bureau des objets trouvés" de Junko Shibuya chez Actes Sud Junior

A l'issue du vote, chaque élève a reçu le diplôme des Incorruptibles !

Retrouvez l'ensemble des lauréats sur www.lesincos.com

DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Une matinée-passerelle R.A.M (Relais assistants maternels) du secteur/ école maternelle a été organisée le jeudi 7 juin matin pour permettre aux futurs élèves de petite section de venir découvrir l'école.

Une matinée "Portes Ouvertes" a eu lieu le samedi matin 16 juin à destination des nouveaux élèves et leurs parents pour découvrir l'école maternelle.

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE



Les sorties pédagogiques pour les classes de l'école :

Lundi et mardi 14 et 15 mai : classe de découvertes à Granville pour la classe de petite section. Découverte du milieu marin et approche globale du développement durable.



Vendredi 1^{er} juin : visite du zoo de Jurques pour les trois classes de petite et moyenne sections et moyenne et grande sections.

LA DÉCOUVERTE DU CP

Lors des mois de mai et juin, chaque enfant de grande section a eu l'occasion de vivre 2 matinées en classe de CP : le mercredi matin (une matinée dans chacune des deux classes) afin de faire connaissance avec l'enseignante, découvrir la classe, son organisation, son fonctionnement, les locaux (sanitaires...) et vivre une récréation avec les élèves de CP. Ce fut l'occasion de pratiquer des activités en binôme (un élève de GS/un élève de CP) et d'échanger avec les élèves de CP autour de ce que l'on fait en CP.

Les élèves de CP sont accueillis dans les classes de MS/GS.

Une rencontre sportive GS/CP a eu lieu le mercredi 20 juin dans les locaux de l'école élémentaire avec 2 activités : jeux d'orientation/relais, course d'endurance (16 équipes mixtes GS/CP, 20 parents encadrants).

Enfin, le jeudi 28 juin, les enfants des classes de GS sont allés déjeuner au restaurant scolaire de l'école élémentaire Victor Hugo.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

Jean-Philippe Alexandre - directeur

L'HÔPITAL DES NOUNOURS



Le lundi 5 Février, les CP de Joëlle sont allés faire soigner leurs doudous à l'Hôpital des Nounours. Les enfants ont continué les soins à la maison et tous les doudous sont maintenant guéris !

PERMIS VÉLO



Le 25 mai, la gendarmerie d'Evrecy est venue faire passer le permis vélo aux élèves des classes de CM2 et de la classe ULIS. Un circuit a été installé dans la cour de l'école pour tester les connaissances du code de la route des enfants ainsi que leur vigilance. A l'issue de cette matinée, un permis vélo leur a été décerné.



SOLIDARITÉ

En février dernier, les élèves ont été sensibilisés au gaspillage par la banque alimentaire du Calvados. Après avoir été sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la précarité alimentaire, les élèves de chacune des classes de l'école élémentaire Victor Hugo ont été invités à faire un don de denrées. Quinze jours après l'atelier sur le gaspillage alimentaire, la banque alimentaire est venue dans la cour de l'école, avec son camion, afin de collecter le don des enfants. Grâce à la générosité des familles, la banque alimentaire est repartie de l'école Victor Hugo avec 334 kg de denrées ce qui représente 668 repas. Le gaspillage alimentaire est un sujet régulière-

ment abordé, le pôle enfance de la ville de Verson avait notamment mené une action de sensibilisation au sein du restaurant scolaire en 2016 et 2017.



LE CARNAVAL VU PAR LES ÉLÈVES

"C'est chouette le carnaval ! Tous les élèves de Verson défilent, les tout-petits comme les plus grands. Au début, on est tous bien rangés par classe. Après, c'est la " pagaille ", surtout notre classe ! La maîtresse nous laisse danser et nous déplacer partout dans le cortège pour qu'on puisse aller voir nos petits frères ou petites sœurs".

"Wouah ! Le carnaval était très coloré ! Tous les déguisements étaient magnifiques ! Moi, j'étais déguisée en sorcière avec les habits de ma mère... Il y avait une très bonne ambiance et puis comme tous les ans, il y avait les confettis partout : par terre, dans les cheveux, dans les T-shirts et même dans la bouche !

Véline

LA MUSIQUE

"Les musiciens sont déguisés mais on n'entend rien car le groupe reste en tête et nous, on est en fin du défilé".

Margot, Maeva, Louise

PETIT POÈME POUR LE CARNAVAL

Le carnaval, c'est génial.
On a défilé dans Verson.
Tout le monde était déguisé.
C'était hyper coloré.
Et puis, il y avait
Des confettis et des crêpes.
Les maîtresses étaient déguisées.
Encore cette année,
Le carnaval était parfait !

Shérine



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier - principale

DEVOIRS FAITS

L'année scolaire 2017 / 2018 a été marquée par la mise en place du dispositif "devoirs faits" qui fonctionne tous les jours, le midi et le soir. Plus de 120 élèves ont bénéficié de cette possibilité de faire leurs devoirs au collège avec l'aide de professeurs.



PALAIS DE LA DÉCOUVERTE



En janvier, tous les élèves de 6^{ème} se sont rendus au palais de la découverte à Paris pour réaliser des expériences scientifiques... Comment laver l'eau sale ? Sommes-nous symétriques ? C'est quoi, Pi ? Ou encore les mystères de la lune... Un projet commun mathématiques, technologie et sciences !



VOYAGES ET ÉCHANGES CULTURELS

Côté ouverture culturelle et linguistique, plusieurs voyages et échanges ont été menés cette année :

- L'échange avec le pays basque espagnol.
- Le voyage en Espagne pour un deuxième groupe d'élèves étudiant l'espagnol en langue vivante 2.
- L'échange avec l'Allemagne.

Pays basque : Guernica



Espagne : la culture du riz



Voyage en Allemagne

DÉCOUVERTE DU COLLÈGE

Les élèves de CM2 ont été accueillis au collège. Ils ont participé à l'atelier " mathématiques et mouvement ". Les écoliers ont aussi suivi des cours d'anglais, d'allemand, ils ont dialogué avec des élèves de 6^{ème} et ont découvert le CDI... et le self !



EXPOSITION & DÉBAT

A l'occasion de la visite de l'expo Cartooning for peace à la bibliothèque de Verson, les élèves de 4^{ème} ont débattu avec les membres de l'association Zidhp sur les droits de l'homme et la liberté d'expression.



SPORT

Nos gymnastes font un sans-faute et se qualifient pour les championnats de France.



ACTION CITOYENNE : M'AS-TU VU ?

Dans le cadre du Conseil de la Vie Collégienne, Léane, Hugo, Mathilde, Angèle et Mathis ont organisé une action citoyenne en invitant l'association "M'as-tu vu ?". Différents ateliers étaient proposés aux collégiens pour mieux comprendre la vie d'un malvoyant.



CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES BIEN REMPLIES !

Sortie à Ornavik



A chaque vacances scolaires (exceptées celles de Noël), le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7 h 30 à 18 h 30. En septembre 2018, il ré-ouvrira ses portes toute la journée, le mercredi.

Cet hiver, les enfants ont goûté aux joies de la glisse : patins à roulettes, trottinettes, skateboard...étaient de sortie. Au printemps, la Normandie était à l'honneur, ils ont percé les secrets de leur région, histoire, traditions, gastronomie... Et cet été quel sera le programme ?

Cet été, les contes et légendes seront à l'honneur !

Ouvert du 9 juillet au 24 août, le centre de loisirs offre chaque jour des activités ludiques corres-

Souvenir d'un mini-camp à Asnelles



pondant à l'âge et à l'intérêt des enfants. Chaque semaine sera l'occasion de s'amuser autour de contes féériques ou de découvrir les légendes de pays voisins ou plus lointains. Une initiation à la danse et une au tir à l'arc seront proposées aux enfants. Ils ont également la possibilité de participer à un stage pour apprendre à nager.

Pour les plus aventuriers, des mini-camps sont organisés : séjour vélo en bord de mer au départ de Verson pour Merville-Franceville ou séjour nature à Pont d'OUILLY.

Aux prochaines vacances, n'hésitez plus, inscrivez vos enfants au centre de loisirs !

CONTACT
Pôle Enfance - 02 31 46 57 23



Jeux dans le parc de la Mairie

ANIME TES VACANCES UN ÉTÉ AU RYTHME DES JEUNES



L'association Mosaïque propose avec " Anime tes Vacances " un accueil pour les jeunes de 10 à 13 ans et de 14 à 17 ans. L'autonomie, la responsabilité, le sens pratique, l'expression, la créativité, la prise en compte de l'autre, la vie en groupe sont une partie des objectifs pédagogiques choisis par l'équipe d'animation.

Cet été, deux départs en mini-camps sont prévus du 9 au 13 juillet et du 16 au 20 juillet.

Pour s'accorder à leur rythme, et aussi parce que ce sont les vacances, les jeunes sont libres d'arriver et de repartir à l'heure qui leur convient. Chaque journée et / ou après-midi est co-construite avec eux. "Anime tes vacances" permet la création de projets. Les plus motivés mettent en place des actions d'autofinancement afin de concrétiser leurs idées.



Par exemple, un groupe de 15/16 ans a œuvré toute l'année pour leur autofinancement : fabrication de bancs en bois de palettes, préparation et vente de crêpes et / ou de gâteaux pour passer quelques jours à Londres. Ils vont réaliser leur projet puisqu'ils partent fin août.

Un retour de leur voyage se réalisera via une expo photos et/ou vidéos.

Cet été "Anime tes vacances" accueille les jeunes en journée ou en demi-journée du 9 juillet au 3 août et du 27 au 31 août de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le repas est fourni par la famille.

CONTACT
Fabrice Girard au 06 45 74 12 13 ou RDV au pôle sportif, allée Jacques Prévert les mercredis et vendredis entre 17 h et 19 h.



PARENTS À VERSON



Nous avons débuté les festivités de l'année le 3 février avec le loto du collège, co-organisé pour la seconde fois avec le FSE. 150 personnes, passionnés de loto ou familles désireuses de passer un moment festif ont été accueillies. Un grand merci aux bénévoles (collégiens, enseignants, parents) qui ont permis de réaliser cette activité, c'est toujours un moment très sympathique.



Le 24 mars une nouvelle après-midi jeux de société a été organisée. De nombreuses familles sont venues s'essayer aux jeux, en découvrir de nouveaux ou prendre plaisir à jouer à plusieurs. Il y avait des jeux de tous âges, tant pour les grands que les petits. Toutes les heures, nous présentons un nouveau jeu aux personnes intéressées. A chaque séance, ce sont près d'une cinquantaine de jeux différents qui sont mis à disposition des familles. De plus, c'est une activité gratuite.

Cette année, la soirée dansante a changé de format en proposant **un repas "auberge espagnole", le vendredi 13 avril**. Les préparations culinaires apportées par chaque famille étaient partagées. Résultat : un très bon moment de convivialité et une piste de danse tenue jusque tard dans la nuit par les plus acharnés.

Le samedi 9 juin, la PAV était présente aux portes ouvertes du collège afin de présenter aux parents ses différentes activités.

Pour la fin de l'année scolaire, nous organisons la 6^{ème} fête des écoles. Que le temps passe vite ! Chaque année, c'est un gros succès avec de nombreuses familles présentes, plus de 400 participants. Les enfants débutent le matin avec les animations des écoles et la fête se poursuit jusqu'au milieu d'après-midi avec des jeux pour les enfants. Chaque année, ce sont plus de 15 stands de jeux différents, une restauration tenue par les parents, ainsi qu'une grande tombola avec de nombreux lots à gagner. L'année dernière, le premier lot était un vol découverte depuis l'aéroport de Carpiquet. Près de 70 bénévoles sont mobilisés. **Espérons que le soleil sera au rendez-vous ce samedi 30 juin !**

Avant la reprise de l'école, nous organisons **l'achat groupé de fournitures scolaires**, ce qui permet aux familles d'acheter moins cher et d'éviter la cohue des grands magasins. Le fonctionnement est on ne peut plus simple : les familles sélectionnent en juin les fournitures qu'ils souhaitent et ils n'ont plus qu'à venir les chercher à la fin des vacances scolaires. C'est simple et économique !



Après tout ça, quelques jours de repos bien mérités pour les bénévoles avant la rentrée scolaire et son pot d'accueil des parents de première année de maternelle, histoire de débiter l'année en se rencontrant !

CONTACT

Benoît Le Rétif, président
www.parents-a-verson.org

PETITE PIROUETTE



Mamie Denise et Mamie Mireille ont rejoint l'association 'Petite Pirouette' en septembre 2017. Nous leurs avons demandé leurs impressions sur l'année qui vient de s'écouler.

"Nous recherchions une activité à partager avec nos petits-enfants. Nous voulions qu'ils aient des contacts avec d'autres enfants avant la rentrée à l'école. Au sein de "Petite Pirouette" nous avons découvert un lieu d'éveil (rondes, chants, contes, bricolages, motricité...), un lieu de partage (goûters, anniversaires, semaine du goût...), un lieu magique pour les enfants (rencontre avec leur plus grand ami : le Père Noël, chasse aux œufs de Pâques, mardi-gras...).

Tout cela est possible grâce à une organisation bien pensée. Tous les membres de l'association apportent leur pierre à l'édifice en proposant et menant des activités ludiques, éducatives et variées. Pour notre part, nous nous sommes investies dans la galette des rois et la confection de crêpes pour mardi-gras.

Les parents de Timéo et Charlotte sont eux aussi ravis de constater qu'ils s'épanouissent et qu'ils attendent avec impatience le "jour de l'association" comme ils disent. En ce qui nous concerne, nous nous sentons très bien intégrées et rajeunies, le dynamisme des adhérents y est pour beaucoup. Un seul bémol à ce tableau, nous regrettons de ne pas avoir connu cette association plus tôt, car c'est bientôt l'école pour Timéo et Charlotte. Nous encourageons donc les mamies qui le souhaiteraient à franchir la porte de "Petite Pirouette".

Propos de Mamie Denise et Mamie Mireille recueillis par Madame Danquigny Rachel, secrétaire de l'association Petite Pirouette.

Rendez-vous les mardis matin de 9 h 45 à 12 h à la salle des anciens combattants.

CONTACT

Stéphanie GONI LACASA
06 67 67 77 21
associationpetitepiroquette@yahoo.fr

LE HAMEÇON VERSONNAIS JOURNÉE D'INITIATION À LA PÊCHE



L'Hameçon versonnais a organisé une journée d'initiation à la pêche aux étangs du val d'Aure le dimanche 24 juin 2018, cette journée était ouverte à tous : pêcheurs ou non pêcheurs.

Les adultes pouvaient s'initier à la pratique de la mouche et les enfants à toutes les techniques.

Pour connaître les différentes opérations, sorties pêche, lâcher de truites, nettoyage de la rivière, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook ou sur notre site internet

CONTACT

Mickaël Delaunay, président
www.hameconversonnais.com

CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON

TROIS ACTIVITÉS : LE KAYAK, LA RANDONNÉE ET L'ESCALADE



Le kayak s'adresse aux enfants et adolescents à partir de 10 ans. L'activité a lieu le samedi après-midi, il faut bien sûr savoir nager et ne pas trop craindre le froid, l'activité étant maintenue quelle que soit la météo. L'accent est mis sur la participation aux compétitions régionales. Les encadrants sont au nombre de trois et les bateaux, gilets, pagaies... sont prêtés par le club. Nous possédons un minibus et une remorque et les parents sont sollicités pour participer au transport. Les lieux de pratique sont variables suivant le niveau d'eau. Ce peut être l'Odon à Verson mais aussi Louvigny, Val Maizet ou Clécy.

La randonnée est réservée aux adultes. Les sorties ont lieu environ toutes les trois semaines le samedi après-midi sur un parcours de 10 à 15 kilomètres. Le groupe est composé d'une vingtaine de personnes et l'année se termine par un

week-end de randonnée en juin.

L'escalade peut se pratiquer à partir de 8 ans. Les enfants et adolescents sont encadrés tout au long de l'année par des encadrants diplômés par la FFME. Les adultes débutants sont accueillis dans un groupe...débutant et sont encadrés et formés à l'autonomie (six mois environ avant d'aller rejoindre le groupe d'adultes autonomes). Chacun peut pratiquer au niveau qu'il souhaite mais le club compte une solide équipe de compétiteurs tant adultes que jeunes qu'il est toujours bienvenu de renforcer.

CONTACT

escalade@cpao14.org
kayak@cpao14.org
rando@cpao14.org
Site internet : cpao14.org



AMICALE HAND BALL VERSON



Pour sa 11^{ème} saison, l'Amicale Handball de Verson comptait dans ses rangs une centaine de licenciés pratiquant à partir de 9 ans.

Ce sont donc 6 équipes divisées en 5 sections, qui ont pu évoluer au niveau départemental : moins de 11 ans (vice-champions), moins de 13 ans (champions), moins de 15 ans, moins de 17 ans, seniors (vice-champions).

Cette saison 2017-2018 est donc pleine de promesses pour le handball versonnais qui a pour objectif d'atteindre le niveau régional dans les prochaines années.

Le handball à Verson c'est aussi la possibilité de faire des rencontres lors des matchs à domicile de ces équipes, et ainsi les soutenir.

Les dates et les résultats de toutes les sections sont disponibles sur le site amicale-handball-verson.clubeo.com, ainsi que toutes les informations relatives au club.

Les entraînements ont lieu les lundi, mardi et jeudi, et sont ouverts aux personnes voulant faire un essai.

Les inscriptions pour la saison prochaine seront ouvertes dès le 22 juin, n'hésitez pas à venir au gymnase dès maintenant ou nous contacter par mail pour de plus amples informations.

CONTACT

5914059@ffhandball.net
amicale-handball-verson.clubeo.com

CLUB DE L'AMITIÉ

Notre association a été créée pour rompre la solitude et permettre aux retraités de sortir, de se rencontrer, de passer de bons moments entre amis.

Les après-midi goûter-jeux, le jeudi à 14 h tous les 15 jours sont toujours très attendus par nos adhérents.

La marche a lieu chaque mardi à 14 h au départ du parking Carrefour pour la petite marche et au départ de la place de l'Eglise pour la grande marche.

Le club reste ouvert en juillet et août.

CONTACT

Odile FRANCOISE, présidente
02 31 26 65 78



CLUB DE MUSCULATION ET D'HALTÉROPHILIE

SANTÉ, SILHOUETTE ET PERFORMANCE



Des passionnés au service de votre santé, de votre silhouette et de vos performances, voilà ce que propose le Club de musculation et d'haltérophilie de Verson.

Ouvert de 18 h à 20 h le lundi, le mercredi et le vendredi soir, le gymnase Coubertin vous ouvre ses portes et ses 3 animateurs vous y accueillent pour vous aider à atteindre vos objectifs quels qu'ils soient (remise en forme, rééducation, détente après le travail, objectifs de performance ou de silhouette).

Antoine Tanquerel est spécialisé dans l'haltérophilie et champion de France à 4 reprises. Franck Tirard pratique la musculation au titre de loisir depuis des années. Et Marc Tirard, étudiant en Staps, est passionné de musculation et de physiologie mais aussi initiateur d'État en haltérophilie.

Une équipe expérimentée est à votre service pour que compétition, pratique et théorie vous soient initiées afin d'atteindre vos objectifs.

Et puisque effort se doit de rimer avec confort, le Club de Verson s'engage à sans cesse mettre à jour et investir dans du matériel professionnel adapté à tout public. Barres, haltères, poids, élastiques et machines, il ne manque plus que vous pour mettre tout ce matériel en mouvement.

Rendez-vous dans une salle conviviale et sympathique, où vous pourrez exercer en toute tranquillité et sans crainte.

Venez donc faire une séance d'essai pour constater ces affirmations ! Le seul regret que vous aurez en repartant sera de ne pas vous être inscrit plus tôt !

Toute l'équipe vous attend, motivée et impatiente de vous connaître !

CONTACT

Philippe TOUZEAU, président
Tél. 06 07 29 16 48

POINTEURS VERSONNAIS



Un nouveau bureau a été élu en 2018, et l'association des Pointeurs Versonnais compte aujourd'hui près de 70 adhérents (dont 6 femmes), ainsi qu'une équipe de bénévoles que nous tenons à remercier.

Cette année est marquée par l'organisation de concours INTERCLUB, avec Fleury, Cormelles-le-Royal et l'ASPTT de Caen, qui ont commencé en mai. Le 14 juin, il a eu lieu à Verson.

Dans une entente conviviale et familiale, des concours sont organisés une fois par mois pour les adhérents, concours avec repas (méchoui sur place) : chaque adhérent y est invité, avec famille et amis, pour passer ainsi une journée sympathique.

Depuis cette année, le club est désormais ouvert le samedi après-midi, en plus des jours habituels les mercredis et vendredis après-midi, ainsi que les dimanches matin.

Des concours ouverts à tous sont aussi prévus dans le courant de l'année, pour permettre aux non-initiés de venir connaître le Club et découvrir la pétanque : prochaine date prévue le 21 juillet.

CONTACT

Daniel DUBOIS, Président
06 84 88 65 95

DANSER À VERSON



Si vous ne savez pas sur quel pied danser, n'hésitez plus ! Nous serons très heureux de vous accueillir dans nos cours de danse encadrés par une professeure diplômée.

Pour les néophytes, ouverture en septembre d'un cours niveau débutant, pour les personnes ayant déjà pratiqué la danse de salon il est possible de rejoindre l'un des trois groupes évoluant les lundi et mardi en soirée.

Hormis les danses standards et danses latines en couple traditionnellement enseignées dans les écoles de danse, nous proposons également les danses en ligne pratiquées individuellement.

Nous offrirons aussi le choix à la rentrée de septembre de l'apprentissage de danses (salsa, rock



swing ...) sous forme de stage trimestriel, soit environ une dizaine de séances d'une heure.

Convivialité et bonne humeur sont garanties, des sorties en groupe et autres événements sont organisés tout au long de la saison.

Les membres du CA seront présents pour vous accueillir et répondre à vos questions au forum des associations le 9 septembre.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE
TRÈS BELLES VACANCES D'ÉTÉ

NB: vous pouvez noter dès à présent que nous organiserons la Saint Sylvestre à la salle des 3 Ormes.



CONTACT

Joëlle 06 31 35 40 47 / Jacques 06 85 23 26 81
jacques.danseraverson@gmail.com

EVI'DANSE JAZZ Verson COURS DE DANSE JAZZ-MODERN JAZZ



Gala de danse 2018 - le 16 juin au Théâtre de Caen : l'association fête ses 25 ans !

Cette année, nous plongeons dans le rêve d'une petite fille qui utilisera toutes ses émotions et tous ses sens pour devenir danseuse.

Le gala réunit 200 élèves sur scène, 1 professeur de danse et 1 professeur de danse invitée, le bureau constitué de 2 personnes, plus de 700 spectateurs, des techniciens son et lumière, 1 costumière, 1 photographe bénévole, 2 cameramen bénévoles, 14 accompagnatrices...

Nos cours de danse

14 cours sont dispensés par notre professeur de danse Anne Marescal :

- Eveil : 4 ans révolus Mercredi 16 h - 16 h 45 (Cours de 45 min)
- Initiation 1^{ère} année : 5 ans Mercredi 15 h - 16 h
- Initiation 2^{ème} année : 6 ans Mercredi 14 h - 15 h
- Jazz Débutant 1 : 7 ans Mercredi 17 h - 18 h
- Jazz Débutant 2 : 10 ans Jeudi 17 h 30 - 18 h 30
- Jazz Débutant 3 : 8/9 ans Mercredi 18 h - 19 h
- Jazz Intermédiaire 1 : 11/12 ans Vendredi 17 h 30 - 18 h 30
- Jazz Intermédiaire 2 : 13/14 ans Jeudi 18 h 30 - 19 h 30
- Jazz Avancé 1 : 14/15 ans Vendredi 18 h 30 - 19 h 30
- Jazz Avancé 2 : 16/17 ans Vendredi 19 h 30 - 20 h 30
- Jazz Avancé 3 : + 18 ans Jeudi 19 h 30 - 20 h 45
- Jazz Technique Intermédiaire Samedi 10 h - 11 h (Minimum 16 élèves)
- Jazz Technique Supérieur Samedi 11 h - 12 h 15
- Jazz Adultes débutants - Lundi 20 h - 21 h (ces horaires sont susceptibles d'évoluer à la rentrée).

Les cours ont lieu dans la salle de danse à l'Espace Senghor à Verson.

Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire ou pré-inscrire votre enfant pour la rentrée 2018-2019 en nous envoyant un mail à : evidansejazz@gmail.com

Nous serons également présents au Forum des associations de Verson.

CONTACT

Laura BIGNET
Présidente de l'Association
Evi'danse Jazz Verson
evidansejazz@gmail.com

LES CYCLOS DE L'ODON LE VÉLO : C'EST BON POUR LA SANTÉ !



Existe-t-il un moyen plus agréable d'entretenir son corps que de rouler tranquillement à la découverte des paysages ?

Pédaler d'un rythme régulier améliore efficacement le fonctionnement du cœur, des poumons, des muscles. Au fur et à mesure des jours, le geste du pédalage devient plus économique tout en étant plus efficace, ainsi notre organisme résiste mieux à la fatigue. Pour bénéficier de ces bienfaits, conservez une activité régulière, à hauteur d'une à deux sorties à vélo par semaine.

Ne roulez pas seul ! Faire du vélo en groupe aide à se motiver et à garder une pratique plus régulière. Notre club cyclotouriste est là pour vous accompagner et vous conseiller : **rejoignez-nous !**

Nous essayons de satisfaire, dans nos différentes sorties, les attentes les plus diverses des cyclos et des cyclotes de 18 à 99 ans...

Cela va de la sortie sportive aux pratiques plus tranquilles de randonnées à caractère touristique et/ou familial.

Nous organisons depuis avril 2018 des sorties



TOUS EN FORME



Cours de fit gym adaptés aux personnes qui ont des problèmes de santé, de surpoids ou sont mal dans leur peau - ateliers "bien manger bien bouger" en collaboration avec le CCAS. L'année se termine pour nos adhérents et les pré-inscriptions sont dès maintenant ouvertes pour la rentrée ! N'hésitez pas à nous contacter ! Le nombre de participants par cours est limité à 15.

Horaires : le mardi de 18 h 45 à 19 h 45 et de 19 h 45 à 20 h 45 - le jeudi de 17 h 50 à 18 h 50 (gymnase de Verson).

découvertes tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures environ. Elles ont lieu une fois par mois le samedi matin et sont annoncées sur les supports de communication de la Mairie.

Dans ces sorties sont acceptés tous types de bicyclettes, y compris les vélos à assistance électrique (VAE).

Précisons enfin que la Fédération Française de cyclotourisme (FFCT), fédération à laquelle nous sommes affiliés, propose de nombreuses autres randonnées adaptées à tous les niveaux, dans notre région, en France et à l'étranger.

Dans toutes nos activités, nous privilégions la convivialité, la découverte et le sport-santé, à l'exclusion de toute pratique de compétition.

CONTACT

Alain Courteille 02.31.08.05.58
<http://lescyclosdelodon.monsite-orange.fr>



Comme les années précédentes des séances auront lieu en plein air pendant l'été afin de ne pas perdre le rythme et les bonnes habitudes ! Projet pour la rentrée : un partenariat avec une sophrologue afin d'aller un peu plus loin dans la recherche du bien-être et de la santé.

*Tee-shirts brodés avec le logo de Tous en forme
Merci à Mary pour sa créativité et son écoute !*



CONTACT

Facebook : Tous En Forme
Mail : tousenformeverson@gmail.com

AU JARDIN DE L'ODON



L'association " Au jardin de l'Odon " poursuit ses activités autour du jardin : sorties découvertes de beaux jardins, ateliers manuels, culinaires et créations pour l'aménagement et la décoration des espaces, jardinage en commun sur un terrain partagé, culture de plants dans la serre, production de légumes pour la soupe du téléthon et un repas pris en commun, accompagnement des enfants sur et hors temps scolaire, dons de plants à l'accueil de jour de la maison de retraite.

Pour sa 9^{ème} édition, "art et plantes en fête" a connu son succès habituel : le 8 mai est toujours l'occasion de belles rencontres entre amateurs, professionnels et associations. L'objectif du jardin de l'Odon est de poursuivre et renforcer une démarche pour un jardinage le plus naturel possible grâce à des actions simples, réalistes et que chacun peut s'approprier. Les adhérents ont donc aménagé un potager en "trou de serrure " dont la terre est enrichie par un compostage central.

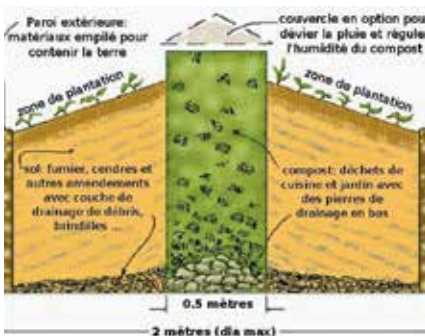


L'association contribue à alimenter la grainothèque par l'apport de graines potagères notamment de variétés rares à multiplier. Le 8 mai, l'association a financé une nouvelle

animation aux visiteurs : le Comité Régional Pour l'Aménagement et La Protection de la Nature en Normandie (CREPAN) a apporté conseils et fiches techniques sur le thème des associations végétales et des rotations de cultures.

Un autre thème dans le même esprit sera choisi en 2019.

Au mois de juin, une visite de deux magnifiques jardins a été organisée dans la Manche. C'est l'occasion de prendre idées et conseils auprès de passionnés qui privilégient le naturel et les traitements biologiques pour entretenir massifs et espaces arborés. Notre réflexion se poursuit pour contribuer à notre niveau au développement durable en vivant des moments conviviaux, solidaires et intergénérationnels pour partager des expériences.



CONTACT

Isabelle Guillemette, présidente
aujardindelodon@yahoo.fr

BALADINS DE L'ODON



Les Baladins de l'Odon ont cette année réuni 62 adhérents dans six ateliers animés par des comédiens professionnels : 2 groupes enfants, 2 groupes ados et 2 groupes adultes dont l'un fonctionnant sous forme de troupe s'est plusieurs fois produit sur Caen et sa périphérie.

Deux temps forts ont émaillé cette année théâtrale :

- la foire aux greniers, le 6 mai dernier, a



- le week-end théâtre nouvelle formule qui a pris le nom de "coup de théâtre à Verson", avec un temps réservé à la restitution des ateliers et un temps réservé à l'accueil de troupes de théâtre amateur de Caen et Hérouville Saint-Clair,

rassemblé 185 exposants autour de la salle des 3 ormes. Un spectacle d'une grande qualité a été offert à tous à cette occasion : "l'autre Bérénice" pièce présentée par la Compagnie A la folie pas du tout. Un comédien professionnel a également égayé les allées de la foire aux greniers par ses déambulations.



permettant ainsi une ouverture au travail d'autres comédiens amateurs. Le public a ainsi pu applaudir trois troupes extérieures : Les évadés du calvaire avec la pièce "Michel et Michels", Ici et là avec la pièce "la réunification des 2 Corées" et enfin La compagnie du temps suspendu qui a présenté "sketches". Une nouvelle formule qui devrait prendre de l'ampleur ces prochaines années ! Le bilan de l'année fait lors de l'assemblée générale marque le début de la nouvelle saison. Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Venez nous rencontrer lors du forum des associations !

CONTACT

www.lesbaladinsdelodon.fr

AS VERSON



Le 9 et 10 mai se déroulait la 15^{ème} édition de notre traditionnel tournoi "LES CRAMPONS DE L'ODON" avec comme nouveauté un plateau proposé en semi-nocturne pour les U9.

64 équipes se sont affrontées durant ces 2 jours et ont vu Villers-Bocage, le SM Caen et St Lô s'imposer dans les différentes catégories.

Les bons résultats se confirment pour l'ensemble de nos équipes en cette fin de saison et notamment pour nos seniors A et B qui terminent en tête de leur championnat et accèdent au niveau supérieur. Notre équipe première retrouve donc un niveau qu'elle avait quitté il y a une dizaine d'années. Les 18 ans ne sont pas en reste et découvriront pour la première fois le meilleur niveau régional (R1). La saison 2018-2019 verra la création d'équipes féminines.

Si vous désirez nous rejoindre comme joueurs, bénévoles, éducateurs contactez-nous !

CONTACT

Samuel Lopez
as-verson.footeo.com



JUMELAGE DE L'ODON



Dimanche 22 avril, le comité de Jumelage de l'Odon a invité ses membres, leurs amis, leur famille et toutes les personnes intéressées à participer à une belle journée de convivialité à la salle multi-activités de Tourville-sur-Odon. Déplacement au pont de l'Ascension : une fois de plus le meilleur accueil a été réservé aux partenaires de Tourville-sur-Odon et Verson qui ont répondu à l'invitation de leurs amis de Hambühren dans le cadre des échanges annuels. Cette vingt-huitième rencontre prouve une fois



de plus que le jumelage est une relation d'amitié durable entre nos communes, scellée entre les citoyens et leurs autorités.

La météo s'est montrée plutôt clémente durant ce séjour; M. Herbst, maire de Hambühren et Martina Denecke, nouvelle présidente, ont réservé le meilleur accueil à la délégation normande. Au programme de ce séjour était organisée une très intéressante visite du château de Marienburg, propriété historique de la Maison de Hanovre suivie d'une promenade dans la charmante ville universitaire d'Hildesheim située dans les environs de Hanovre, et dont la place du marché est réputée pour être une des plus belles de toute l'Allemagne.

Nous avons eu le plaisir cette année de faire découvrir à une douzaine de jeunes garçons et filles -dont 7 élèves germanistes du collège Jacques Prévert de Verson- les multiples facettes de ces échanges avec nos voisins riches en découvertes. Le jumelage reste un interlocuteur privilégié pour :

- être un centre de ressources et d'informations sur les villes jumelées.
- faciliter, aider et valoriser les projets.

- encourager la mobilité européenne des jeunes (et des moins jeunes).
- promouvoir le multilinguisme.

CONTACTS

Martial Mansion : 02.31.80.57.22

Gilbert Debon : 02.31.80.97.48

Jacques Letourneur : 02.31.26.89.71

jumelage.de.lodon@free.fr

<http://jumelage.de.lodon.free.fr/>

NB: nous serons présents au forum des associations le 9 septembre pour présenter nos futures activités et les cours d'allemand tous niveaux animés par Delphine, professeure diplômée.



LES SCULPTEURS DE L'ODON L'EXPOSITION



Vernissage le 19 juin 2018
à partir de 18H

RENSEIGNEMENTS : 02.31.26.44.80 labibliotheque@ville-verson.fr

autour de nos œuvres, d'avoir un ressenti, une appréciation qui puisse nous conforter ou non dans notre démarche artistique.

Pour exposer, il faut se préoccuper d'une salle, et Senghor, c'est le confort, à condition de réserver un an avant, car l'outil est très prisé des associations de Verson, surtout en fin de saison associative.

Vos dates sont retenues, il faut décider d'un thème parmi la douzaine de propositions toutes plus ambitieuses les unes que les autres puisque ce thème est du domaine de l'idée pas encore dans la réalisation, d'où cette euphorie inconséquente du moment. Cette année les sculpteurs ont choisi d'illustrer le MOUVEMENT. Il y a aussi l'œuvre collective, sujet d'un débat qui aboutit à un choix à la majorité. C'est une innovation de ces dernières années qui a pour but de fédérer les adhérents autour d'un projet qui sollicite la participation coordonnée de tous. Comme vous l'imaginez, il est nécessaire de stimuler les uns et les autres durant la saison pour réduire l'écart qui sépare, là aussi, l'idée de la réalisation. La mise en œuvre et la présentation de cette création nécessitent des connaissances techniques internes. L'affiche qui annonce urbi et orbi l'évènement fait l'objet de la plus grande attention. Elle est notre carte de visite. Il faut trouver parmi nous un graphiste, une photographie séduisante pour

le montage et procéder à une lecture et relecture des plus sérieuses avant validation et diffusion. Quand arrive le jour "J" les invités affluent et il ne se conçoit pas de les accueillir sans un beau discours, qui au final, les invite au verre de l'amitié. "Qui s'occupe du buffet ? Quelqu'un pour l'aider ?" Parce que le vernissage, c'est aussi une fête.

"La belle affaire que voilà, pas de quoi faire un fromage !" me dites-vous. Certes, mais aux sculpteurs de l'Odon, nous avons écrit une procédure spécifique de mise en œuvre de l'EXPOSITION : qui fait quoi ? Ca évite d'oublier entre autres choses, par exemple, d'inviter les membres du conseil Municipal qui nous logent et nous subventionnent.

Je vous laisse là, on se revoit pour l'EXPO du 19 au 26 juin. Désolé, mais voyez vous, si les couverts sont en place, il nous faut vite nous préoccuper de ce que nous allons servir aux invités et croyez-moi il est grand temps de mettre le tablier et de préchauffer le four avant l'heure du coup de feu.

CONTACT

Elisabeth Willem, présidente

lessculpteursdelodon@jimdo.com

Je voudrais évoquer maintenant notre préoccupation de fin de saison, et plus particulièrement les préparatifs de notre EXPOSITION.

Exposer consiste à présenter notre travail de l'année au public afin de rencontrer celui-ci

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Pour les Anciens Combattants, l'année a commencé par la traditionnelle **galette des Rois** ; plus de 80 personnes étaient réunies, accompagnées de Mme la Conseillère Départementale Sophie Simonnet.

6 mars Assemblée Générale

60 personnes étaient présentes pour écouter les différents comptes rendus de l'année écoulée. A suivi la collation tripes, préparée comme d'habitude par l'équipe de l'Amicale avec laquelle

74 personnes se sont régalées en présence de M. le Maire Michel Marie

Lors de la **cérémonie du 8 mai** organisée à Verson, beaucoup d'enfants et de parents nous ont entourés, malgré les vacances scolaires et les différents ponts, nous les remercions. Nous remarquons chaque année que les enfants sont demandeurs pour participer au déroulement de la cérémonie.

Le Conseiller Ludwig Willaume a été chargé de remettre à notre camarade Bernard Barillier la Croix de Combattant.



CONTACTS

Roger Maurice, président
06 08 60 54 55

LES ASSOCIATIONS

VENEZ RENCONTRER LES ASSOCIATIONS LORS DU PROCHAIN FORUM
À L'ESPACE SENGHOR LE 9 SEPTEMBRE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ACTIVITÉ	PUBLIC	MAIL / WEB
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Roger MAURICE			a.a.c.verson@free.fr
ARCHERS DE L'ODON	Eric BAYEUX	Tir à l'arc	à partir de 10 ans	bayeux.eric@wanadoo.fr www.lesarchersdelodon.fr
ARTS PLASTIQUES A Verson	Edith PALAMARAS	aquarelle, huile, dessin, BD	à partir de 8 ans	e.palamaras@icloud.com
AU JARDIN DE L'ODON	Isabelle GUILLEMETTE	atelier de jardinage cuisine de légumes anciens, visite de jardins	à partir de 8 ans	aujardindelodon@yahoo.fr
BALADINS DE L'ODON	Patrice HEUDE	Théâtre	à parti de 7 ans	asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr www.lesbaladinsdelodon.fr
CLUB DE HAND	Mickaël DOISNARD	Hanball	à partir de 8 ans	5914059@ffhandball.net amicale-handball-verson.clubeo.com
CLUB DE L'AMITIE	Odile FRANCOISE	Club de loisirs pour Seniors		odile.francoise14@free.fr
CLUB DE PLEINAIR DE L'ODON	Thomas PAILLETTE Michèle GOTTSTEIN Thimotée DUVAL	Escalade, Rando, Kayak	à partir de 8 ans escalade à partir de 10 ans kayak	club_plein_air_odon@cpao14.org www.cpao14.org
CLUB HALTEROPHILIE MUSCULATION	Philippe TOUZEAU	haltérophilie - musculation	à partir de 15 ans	philvideo@club-internet.fr www.facebook.com/VersonMusculation
CYCLOS DE L'ODON	Alain COURTEILLE	cyclotourisme	à partir de 18 ans	cyclosodon@orange.fr lescyclosdelodon.monsite-orange.fr
DANSER A Verson	Jacques LETOURNEUR	danses de salon danse en ligne stages ponctuels	adultes	jacques.danseraverson@gmail.com
FOOTBALL ASV	Samuel LOPEZ	football	à partir de 6 ans	516576@lfnfoot.com as-verson.footeo.com
GYM ENFANTS DE L'ODON	Natacha TRUPOT	gymnastique sol et agrès	de 4 à 13 ans	gymenfantsodon14@gmail.com
GYM VOLONTAIRE FONTAINE-VERSON	Marie-José FERY	gym pour adultes	à partir de 18 ans	mjfery@orange.fr
HAMECON VersonNAIS	Mickael DELAUNAY	Pêche de rivière	tout public	mickael.delaunayhv@orange.fr
JUMELAGE DE L'ODON	Martial MANSION	jumelage Allemagne et Pologne	adultes	jumelage.de.lodon@free.fr jumelage.de.lodon.free.fr
LAMIDO	François LESAUNIER	apprentissage solfège et instruments	à partir de 4 ans	lamido.directeur@yahoo.fr www.lamido.fr
PETITE PIROUETTE	Stéphanie GONI-LACASA	ateliers organisés par collectif d'assistantes maternelles	0 - 3 ans	associationpetitepirouette@yahoo.fr
EVI ' DANSE JAZZ Verson	Laura BIGNET	éveil à la danse et modern jazz	à partir de 4 ans	evidansejazz@gmail.com www.facebook.com/evidansejazz/
PHOTO CLUB DE Verson	Dominique MARTEL	pratique de la photographie	à partir de 15 ans	president@photoclub-verson.fr www.photoclub-verson.fr
POINTEURS VersonNAIS	Daniel DUBOIS	pratique de la pétanque	à partir de 18 ans	daniel.petanque14@gmail.com
SCULPTEURS DE L'ODON	Elisabeth WILLEM	modelage et sculpture	à partir de 18 ans	sculpteurs.de.lodon@gmail.com lessculpteursdelodon.jimdo.com
TENNIS CLUB	Karine BEAUMONT	tennis	à partir de 4 ans	tc.verson@orange.fr www.club.fft.fr/tc.verson
VERSON VIDEO	Patrick BAZIN	tournage motage film vidéo	à partir de 16 ans	bazinpat@aol.com www.facebook.com/versonvideo/
YOGA	Paule TOSTAIN	pratique du yoga	tout public	ptostain@orange.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Paul FOURÉ, né le 02 décembre 2017 à Caen
 Roxane LENOIR, née le 30 décembre 2017 à Caen
 Alice PAYSANT-LE ROUX, née le 15 janvier 2018 à Caen
 Léon DURAND né le 31 janvier 2018 à Caen
 Léa DA COSTA QUENTIN née le 22 février 2018 à Caen
 Maël DEBRAY né le 27 février 2018 à Caen
 Joachim FERNETTE né le 15 mars 2018 à Caen
 Zayn ALTERKAOUI né le 22 mars 2018 à Caen
 Cleia AUBLET née le 28 mars 2018 à Caen
 Abdelkader YALAOUI né le 30 mars 2018 à Caen
 Marek DIALLO né le 04 avril 2018 à Caen
 Arthur GALIVEL né le 13 avril 2018 à Caen
 Zachary RAPANAKIS né le 16 avril 2018 à Caen
 Nisa GORUR née le 17 avril 2018 à Caen
 Gabryjela TURRO née le 04 mai 2018 à Caen
 Stephane LE BÂTARD NORJOUX né le 06 mai 2018 à Caen
 Rayan CHAHER né le 17 mai 2018 à Caen
 Léa HENRIETTE née le 18 mai 2018 à Caen
 Olivia SEURIN née le 21 mai 2018 à Caen

MARIAGES

Delphine LECOQ et Thierry CHANTELOT
 Le 22 décembre 2017
 Nedim SALIGNON et Marine AUFRÈRE
 Le 27 janvier 2018
 Matthieu PERRIN et Amélie GUYOMARD
 Le 17 mars 2018
 Maxime MONTEIRO et Mélanie COUPARD
 Le 19 mai 2018

DÉCÈS

Michel LESBAUDITS
 Le 10 janvier 2018 à Verson
 Jeanne ETIENNE
 Le 15 janvier 2018 à Caen
 Denise MARGUERAY veuve GOSSELIN
 Le 18 janvier 2018 à Caen
 Annick LEGEAI épouse LEGUÉDÉ
 Le 21 janvier 2018 à Verson
 Lise GEORGET
 Le 15 février 2018 à Caen
 Gilles CADOT
 Le 26 février 2018 à Verson
 Denis LOCARD
 Le 26 février 2018 à Caen
 Andrée PIERRE veuve PROVOST
 Le 02 mars 2018 à Caen
 Yves KOWARSKY
 Le 1^{er} avril 2018 à Verson
 Raymond CHAUVIN
 Le 10 avril 2018 à Caen
 Maurice LEMONNIER
 Le 29 avril 2018 à Caen
 Colette FÉREY veuve LAVALLEY
 Le 09 mai 2018 à Verson
 Bernard CRIQUET
 Le 11 mai 2018 à Caen
 Jacques BARON
 Le 18 mai 2018 à Caen
 Jean HOMMET
 Le 1er juin 2018 à Verson

VIE QUOTIDIENNE

TRANQUILLITÉ VACANCES, UNE ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE



Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence entre début juillet et fin août.

Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants : votre nom, l'adresse de votre domicile, les dates de votre départ et de votre retour de vacances, un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin), éventuellement, les particularités de votre domicile. Bonnes vacances !

NOUVEAU COMMERCE COIFFEUR " AU FIL DE L'ÂME " - BRUNO PAUL



COUPES ÉNERGÉTIQUES
 81 rue du Général Leclerc - 06 08 09 15 58

Vous venez d'installer votre activité sur Verson ?
 Faites-vous connaître auprès des services de la Mairie au 02 31 71 22 00.
 Nous vous référencerons sur le site de la ville de Verson et les autres supports éventuels. Nous sommes également à votre écoute pour répondre à vos questions.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008.

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

MESSAGES DE CONDOLÉANCES

Lise Georget nous a quittés en février dernier, je tenais à publier le message que m'a adressé Jean-Claude Raoult, maire de Verson à l'époque. Je me joins à lui dans le souvenir.

" *Femme de caractère aux idées affirmées, vous fûtes une Adjointe exemplaire et loyale. Il est une anecdote dont peu se souviennent : sur votre suggestion, relayée par Michel Grézel, vous m'avez mis en contact avec un certain "Michel Marie"; chacun connaît la suite pour le plus grand intérêt de Verson... Ainsi va la vie. Reposez en paix au Royaume des Justes.* " Jean-Claude Raoult

Denis Locard, conseiller municipal de 2001 à 2008, homme de caractère, fut un collègue attaché à ses idées, toujours respectueux des autres. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CRÉATION OU RENOUVELLEMENT DE PIÈCES D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ !

Depuis mars 2017, en plus des passeports biométriques, la mairie de Verson réalise les Cartes Nationales d'identité. En 2017, la mairie de Verson a répondu favorablement à 1969 demandes.

Toutes les communes n'étant pas équipées pour réceptionner les demandes, il est nécessaire d'anticiper la prise de rendez-vous bien avant la fin de validité de votre pièce d'identité.

A Verson, il faut compter un délai de 2 mois pour avoir un rendez-vous puis il faut compter un délai d'instruction et de fabrication, variables en fonction du moment de l'année.

Les prises de rendez-vous se font uniquement par téléphone ou sur place. Si vous trouvez un rendez-vous plus proche dans le temps auprès d'une autre mairie, pensez à annuler votre créneau, cela pourra rendre service à un autre usager.

Contact : Mairie de Verson - 02 31 71 22 00

PRÉ-DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT EN LIGNE

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne en créant votre compte.

Vous gagnez 20 minutes en mairie.

1. Je me connecte sur le site : <https://ants.gouv.fr/>
2. Je crée mon compte ANTS
3. Je remplis mon formulaire de pré-demande

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figurent, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre demande en mairie.

4. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT

ATTENTION ! LA CONSTITUTION DE DOSSIER SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.31.71.22.00

Le délai d'obtention d'un rendez-vous pouvant être de plusieurs semaines, il est vivement recommandé d'anticiper autant que possible vos demandes et de réaliser une pré-demande en ligne.

Où s'adresser :

Dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil pour titres électroniques sécurisés (dont la mairie de Verson).

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité : CNI et/ou passeport
 - Copie intégrale d'acte de naissance : original, de moins de 3 mois - s'il s'agit d'une première demande
 - en cas de perte ou de vol
 - si le titre d'identité présenté est trop ancien
 - 2 photos d'identité datant de moins de 6 mois, au format imposé
 - 1 justificatif de domicile : original, de moins d'un an
 - Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur
- Pour tous les cas particuliers (tutelle, divorce, séparation, garde alternée, nom d'usage, acquisition de la nationalité française...) se renseigner auprès de la mairie.

Coût :

- CNI : gratuit ou 25 € en cas de renouvellement pour perte ou vol
- Passeport : Adulte : 86 € - Mineur de 15 à 18 ans : 42 € - Moins de 15 ans : 17 €

Achat du timbre fiscal en bureau de tabac ou sur internet

Observations : Dépôt et retrait par l'intéressé et en présence d'un des parents si mineur

Validité : Passeport : 10 ans pour un adulte – 5 ans pour un mineur

CNI : 15 ans pour un adulte – 10 ans pour un mineur

CARTE D'IDENTITÉ PROLONGÉE DE 10 À 15 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. Certains pays, tel que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. D'autres pays, tels que notamment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes. **En cas de doute, contactez la mairie au 02 31 71 22 00**

PACS, PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fait à la mairie du lieu de résidence commune du couple (non plus au tribunal d'instance) ou auprès d'un notaire.

Constitution d'un dossier de PACS

Vous trouverez toutes les informations relatives au pacte civil de solidarité, les cas particuliers ainsi que les pièces à fournir sur www.service-public.fr ou contactez **le service Etat Civil de Verson pour toutes précisions au 02 31 71 22 00.**

Dépôt du dossier de PACS

Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter au service état civil de la mairie du lieu de résidence commune, pour déposer le dossier complet.

Si le dossier est complet, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS auquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'officier de l'état civil avec l'original de leur pièce d'identité en cours de validité. Si le dossier est incomplet, le service de l'état civil ne réservera pas de date pour la signature du PACS.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni, en plus d'un document de voyage (CNI, passeport), d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire peut être imprimé à partir du site internet www.service-public.fr

VALORISATION DES DÉCHETS

Des **jours Utilotroc** ont régulièrement lieu dans les déchèteries de Caen la mer. Les derniers au sein de la déchèterie de Mouen ont eu lieu le 26 mai, le 2 et le 16 juin. **Les prochaines dates au sein de la déchèterie de Fleury-sur-Orne sont les 25 août, 8 et 22 septembre.**

Cette opération, en collaboration avec le SYVEDAC, a pour but de sensibiliser le public au réemploi et à la réutilisation d'objets dits "de seconde main". Le réemploi contribue au prolongement de la durée de vie des produits et participe à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.



ZONES PARKING + RELAIS BUS : UN ACCÈS FACILITÉ AU CENTRE-VILLE DE CAEN



Pour pallier les difficultés de circulation liées à l'arrêt du TVR, la Communauté urbaine Caen la mer a déployé un réseau de substitution important. En complément, développer des systèmes favorisant l'intermodalité entre la voiture particulière et le réseau de bus est essentiel pour désengorger le centre-ville de Caen.

• **Rappel : 2 parkings relais : Côte de Nacre (350 places) et Ifs Jean Vilar (90 places).**

Situés à moins de 15 minutes du centre-ville, les Parcs Relais offrent un accès direct aux bus. Un titre spécifique " Parc relais " (3,80€) permet le stationnement et un aller/retour pour toutes les personnes du véhicule (jusqu'à 5 pers).

• **Rappel : parking relais gratuit Parc Expo - Caen**

Une navette gratuite et électrique rejoint le cœur de ville, toutes les 15 minutes du lundi au samedi entre 12h30 et 20h00. Le parking au Parc Expo est gratuit.

• NOUVEAUTÉ : 4 zones " P + relais bus "

Sur chaque zone, 4 à 5 places de stationnement existantes sont matérialisées et permettent aux automobilistes de laisser leur véhicule en périphérie du centre-ville, puis d'utiliser le réseau de bus existant. Pas de tarification spécifique, coût d'un titre (1,50 €).

LES 4 ZONES P + RELAIS BUS :

Caen : Chemin Vert, rue de Bourgogne

A proximité du terminus de la LIANES 1. Zone desservie par un bus toutes les 10 minutes - Accès au centre-ville en moins de 15 minutes.

Caen : Rive Droite, avenue Albert 1er

Parking public à proximité de la polyclinique du Parc. Zone desservie par les deux lignes du réseau de substitution A et B (soit un bus toutes les 5 minutes). Accès au centre-ville en moins de 15 minutes.

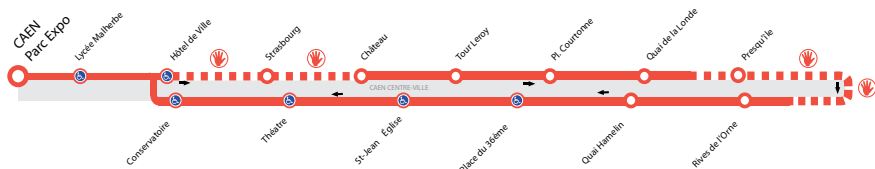
Colombelles : rond-point de Lazzaro

Aire de covoiturage située à 180 m de l'arrêt de bus Lazzaro Un bus toutes les 15 minutes - Accès à la gare en moins de 20 minutes

Caen : Beaulieu, parking stade Michel d'Ornano

Le parking est desservi par un bus toutes les 20 minutes - Accès au centre-ville en moins de 15 minutes.

Ces 4 zones aujourd'hui sont les premières zones " test " et seront déployées à l'avenir, si les résultats sont concluants.



Itinéraire de la navette électrique

DEVENEZ GREETERS DE CAEN LA MER !



Le concept "Greeters" est né aux Etats-Unis en 1992. Un Greeter est un habitant bénévole, passionné par l'endroit où il vit et qui souhaite le faire découvrir gratuitement à des touristes.

Le but d'un greeter est de partager son cadre de vie de manière atypique et d'encourager les échanges entre locaux et visiteurs avec le plus d'authenticité possible.

La France est le pays où ce phénomène s'est le plus développé. L'Office de Tourisme et des Congrès Caen la mer - Normandie souhaite proposer aux visiteurs du territoire de bénéficier de cet accueil fait de simplicité et de partage.

Si vous vous sentez l'âme d'un Greeter, contactez :

Office de Tourisme et des Congrès Caen la mer - Normandie
Alix JONET au 02 31 27 97 54
a.jonet@caenlamer-tourisme.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER SUR

www.caenlamer.fr



POINT DE VUE

L'enjeu du développement numérique : un facteur de progrès important pour nos collectivités, qui ne doit laisser personne à l'écart.

Nous nous sommes attachés ces dernières années à modifier nos outils administratifs dans le but de rendre un meilleur service à la population.

A ce titre, via le Portail famille, les parents peuvent aujourd'hui inscrire leurs enfants au restaurant scolaire, à la garderie, au centre de loisirs du mercredi ou des petites et grandes vacances. Ils peuvent aussi s'acquitter de leurs factures.

De même, nous avons cherché à utiliser ces nouveaux outils pour une meilleure communication avec les Versonnais, que ce soit grâce à la refonte de notre site internet, la création d'un compte twitter ou encore la diffusion en direct des conseils municipaux.

Enfin, nous avons proposé aux écoles un ensemble d'équipements : classes numériques mobiles, espace numérique de travail, vidéo-projecteurs et ordinateurs portables, offrant aux professeurs les moyens d'intégrer ces progrès à leur enseignement.

Soyons humbles... La technique, ou nos propres compétences techniques, ne nous permettent pas toujours de proposer des solutions immédiates, et les tâtonnements ne manquent pas, provoquant parfois des mécontentements.

Il est difficile pour une commune de 3 600 habitants de développer un service informatique étoffé. La mission de maintenance et d'accompagnement informatique est donc confiée à un prestataire extérieur. La solution devra venir d'une mutualisation au niveau de la communauté urbaine, d'autant que les techniques évoluent très rapidement et que les obligations qui en découlent vont rendre toujours plus complexes les travaux (pour exemple, les dernières obligations sur la protection des données).

Actuellement, nous œuvrons à externaliser notre serveur de données et à relier, via la fibre optique, nos différents sites afin d'optimiser les coûts de communication (internet et téléphonie). Nous travaillons aussi à développer la culture numérique au sein des services municipaux.

Nous nous donnerons ainsi les moyens d'aller plus loin, de dépasser ce qui est déjà réalisé dans le domaine de l'enfance et la jeunesse, pour augmenter les accès à plus de services en ligne pour les citoyens.

Ces actions démontrent que nous ne sommes pas indifférents à ceux qui sont éloignés du numérique. Ainsi, près de 15 % de la population française se dit dans l'incapacité de déclarer ses revenus en ligne, de télécharger ou remplir un formulaire en ligne, voire même d'obtenir des informations.

C'est pourquoi, la création récente d'un poste de référent numérique à l@ bibliothèque permettra de proposer un accompagnement en organisant à la rentrée des ateliers de formation et d'information : un moyen, à notre échelle, de contribuer à réduire ce que l'on appelle la fracture numérique.

Nous sommes accoutumés à ce que dans un certain nombre de domaines l'Etat républicain prenne des décisions dans le sens du progrès social au bénéfice de toute la population, malgré les résistances. Il en est ainsi pour l'égalité des droits à l'éducation ; la scolarité a été rendue obligatoire alors même que la force de travail des jeunes ou des enfants comptait beaucoup, dans nos campagnes par exemple. L'Etat a fait prévaloir le droit de ces jeunes plutôt que l'intérêt de ceux qui bénéficiaient de leur travail.

Il arrive qu'aujourd'hui l'Etat démissionne. Il y a quasi unanimité des études pour attester que la journée de l'enfant est trop longue et que la période d'apprentissage la plus profitable est le matin. L'Etat a "courageusement" laissé le choix du passage à la semaine de quatre jours précisément à ceux qui étaient, de fait, soumis à un conflit d'intérêt. Nous en connaissons tous le résultat, inéluctable. Partout, progressivement, le passage à la semaine de quatre jours est adopté. Le conseil municipal de Verson, malgré des résultats très partagés à l'issue des consultations des instances et des parents vient d'adopter, avec quelques économies à la clé, ce passage à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée.

DIRE ET FAIRE - Un maire qui nous est proche a soutenu un programme qui visait notamment à supprimer 120 000 postes de fonctionnaires dont 70 000 territoriaux. Cela équivaut à un peu plus d'un poste de la fonction publique territoriale pour 1000 habitants. Pour la commune de Verson, déduction faite de la part relevant d'autres collectivités territoriales, cela représente environ deux postes.

Le conseil municipal vient de décider de créer un nouveau poste ; si quelques nouvelles tâches sont apparues (état civil,...), d'autres ont été transférées (urbanisme, ...) et l'impérieuse nécessité de cette création n'est pas démontrée. Une création avec de nouveaux services rendus à la population en contrepartie serait plus justifiée. Ainsi Verson, après avoir été un point noir dans le domaine du logement social, situation en voie de résorption, est en passe d'être identifiée comme un point noir en matière d'accueil de petite enfance, parmi les communes de taille équivalente. Le principal argument opposé jusqu'à présent par la municipalité est le coût en personnel...

Ainsi, certains peuvent exceller, et ce n'est pas vraiment une grande nouveauté, à placer le dire et le faire aux antipodes.

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

www.ville-verson.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

mardi et vendredi : 15 h - 19 h

mercredi : 10 h - 19 h

samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

www.bibliotheque.ville-verson.fr

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association Mosaïque (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

02 31 26 24 84 ou sur place

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

02 31 39 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

www.caenlamer.fr

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

02 31 304 304

HORAIRES EN BASSE SAISON

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-17h30

HORAIRES EN SAISON HAUTE

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-18h

FERMÉE LE MARDI ET LE JEUDI MATIN

RAM (RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS)

Hélène Delauney-Mary

Tél. : 02 31 77 18 97

ram.rivesdelodon@orange.fr

ADMR DU GRAND ODON

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

70 Allée Jacques Préverts, Verson

Tél. : 02 31 26 58 53

admrdugrandodon@orange.fr

Permanences : lundi, mercredi, jeudi,

vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mardi de 8h 30 à 12 h